



PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ÉDITION 2018

Le ministère de l'agriculture encourage la meilleure utilisation et la plus large diffusion possibles des informations contenues dans cet ouvrage. Les contenus du Portrait de l'Enseignement agricole sont ainsi mis à disposition sur le site institutionnel www.agriculture.gouv.fr. Toute reproduction partielle est autorisée sans demande préalable, à condition que la source soit bien mentionnée.

Les statistiques relatives à l'enseignement agricole sont accessibles sur www.chlorofil.fr.

Mentions légales des photos

Xavier Remongin, Cheik Saidou et Pascal Xicluna, photographes du ministère de l'agriculture. Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé qu'il soit des photographies est soumise à l'autorisation et à l'accord spécifique du ministère de l'agriculture.



PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

PRÉFACE

PAR STÉPHANE TRAVERT
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



L'enseignement agricole est une **composante essentielle du service public de l'éducation**, tourné vers les formations agricoles et celles qui ouvrent aux métiers de la nature et des territoires ruraux.

Les formations dispensées préparent notamment aux **métiers de l'agriculture** afin de permettre aux jeunes agriculteurs d'assurer la rentabilité de leur exploitation en mettant en œuvre

des pratiques qui mobilisent les ressources des systèmes naturels. Tous les référentiels de diplômes ont été récemment rénovés afin d'intégrer l'agroécologie. La pédagogie utilise les exploitations des lycées agricoles qui sont autant de lieux d'expérimentation et d'échange avec les agriculteurs et les territoires. L'enseignement agricole forme également aux métiers de l'**agroalimentaire**, premier secteur industriel du pays, comme à ceux de la **nature** et des **services aux personnes**.

Dans la dynamique des Etats généraux de l'alimentation, **je veux rendre les métiers agricoles et agroalimentaires plus attractifs et adapter**



les formations pour mieux répondre aux besoins en compétences. Pour cela, des actions vont être conduites pour mieux faire connaître les métiers agricoles et agroalimentaires, les prendre en compte dans les concertations en cours sur l'apprentissage et la formation, ajuster la carte des formations sur la base de diagnostics territoriaux et revoir les référentiels de formation.

L'enseignement technique agricole qui se compose d'établissements publics et privés sous contrat, se caractérise par des établissements à taille humaine qui favorisent une **pédagogie individualisée**, adaptée à la diversité des publics.

Ces établissements sont ancrés dans les territoires. Ils offrent aux jeunes un lieu d'épanouissement personnel favorable à la construction de leur projet. C'est ainsi qu'ils obtiennent de bons résultats aux examens et une insertion sociale et professionnelle réussie. Comme l'a dit le Président de la République : « **l'enseignement agricole est un système qui marche** ».

Notre enseignement agricole doit être ouvert à toutes et à tous. C'est pour cette raison que je souhaite qu'il soit exemplaire dans l'accueil des jeunes en situation de handicap. L'innovation pédagogique constitue un atout pour faire avancer la mise en place d'une **école inclusive**, priorité de la mandature.

L'enseignement agricole se caractérise aussi par son **ouverture à l'Europe et au monde**. Je souhaite renforcer la dimension européenne dans les enseignements afin que les jeunes perçoivent mieux son impact sur leur vie quotidienne. Cela passe par le développement des mobilités avec le programme Erasmus + mais aussi par une meilleure compréhension des enjeux et de la manière dont le ministère s'engage dans les négociations communautaires.

Si l'enseignement agricole doit développer ses spécificités au service des jeunes et des territoires, je veux qu'il travaille mieux avec ses grands partenaires. C'est dans cet esprit que **je vais signer une convention avec Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale**, afin d'améliorer la fluidité des parcours et de mieux faire connaître nos formations. Je serai également très attentif à la qualité de la relation avec les régions, partenaires essentiels et financeurs importants.

L'enseignement agricole se compose aussi d'établissements qui proposent des formations de haut niveau pour préparer aux métiers d'ingénieur agronome, de vétérinaire, de paysagiste, d'enseignant et de chercheur. Ces établissements ont des collaborations étroites avec les universités et les organismes nationaux de recherche. Pour contribuer au renforcement de l'enseignement supérieur et de la recherche agricoles, j'ai annoncé le **regroupement des grandes écoles agronomiques publiques**. Il s'agit de mettre en œuvre la feuille de route que m'a adressée le Premier ministre au même titre que le rapprochement INRA-IRSTEA et celui des quatre écoles vétérinaires. L'objectif est de s'adapter aux besoins du monde économique et des filières, d'appuyer les politiques publiques et de renforcer la visibilité et l'attractivité de la France. Dans un premier temps seront regroupés AGROCAMPUS OUEST, AgroParisTech et Montpellier SupAgro, ce qui nous permettra de disposer d'un ensemble de premier rang mondial comparable aux grands centres de référence à l'international sur ces questions tels que Wageningen aux Pays-Bas ou Davis ou Cornell aux Etats-Unis.

L'avenir de notre pays, de ses filières agricoles et agro-alimentaires, de ses territoires se jouera largement sur l'efficacité de notre dispositif de recherche, d'innovation et de formation.



SOMMAIRE



INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE UN ENSEIGNEMENT PORTÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

- 10 • Un système éducatif à taille humaine
- 14 • Un budget au service de la formation et de la promotion sociale
- 16 • Des personnels engagés dans la formation des apprenants
- 18 • **Témoignages**

DEUXIÈME PARTIE UN LARGE ÉVENTAIL DE FORMATIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES

- 24 • Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés
- 26 • Des formations pour tous, de la 4^e au doctorat
- 28 • La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie
- 30 • **Témoignages**

TROISIÈME PARTIE DE BONS RÉSULTATS AUX EXAMENS ET UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

- 36 • Une pluralité de voies d'accès aux diplômes
- 38 • Des parcours diversifiés pour une meilleure insertion professionnelle des diplômés du CAP agricole au BTSA
- 40 • Une insertion professionnelle rapide pour les diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage
- 42 • **Témoignages**

QUATRIÈME PARTIE ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

- 48 • Les établissements agricoles, un atout pour les territoires
- 50 • Les exploitations et ateliers technologiques, des supports pédagogiques grandeur nature
- 52 • Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes
- 54 • De futurs professionnels ouverts à l'international
- 56 • **Témoignages**

CINQUIÈME PARTIE UN LIEN ÉTROIT AVEC LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

- 62 • Les établissements agricoles, acteurs de la recherche et du développement
- 63 • **Témoignages**
- 64 • Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires d'instituts de recherche
- 65 • **Témoignages**



Cours d'écologie à des étudiants en BTSA

INTRODUCTION

PAR PHILIPPE VINÇON
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE



Ce document présente les principales caractéristiques de l'enseignement agricole, les moyens qui lui sont alloués et ses résultats. Il réunit un ensemble d'indicateurs chiffrés qui permettent de mieux appréhender sa place actuelle et son évolution au cours des dernières années. Son ambition est de mieux faire connaître cet enseignement grâce à des données objectives et partagées.

Pour accompagner l'analyse des données chiffrées, cet ouvrage présente également des témoignages et des portraits qui illustrent les parcours et les motivations de celles et ceux qui le font vivre. Je les remercie vivement d'avoir accepté de partager leur expérience et leur passion.

L'ouvrage est organisé en cinq chapitres, chacun permettant de découvrir l'une des facettes de l'enseignement agricole, à savoir :

→ un système éducatif comprenant plus de 800 établissements scolaires, 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ainsi que de nombreux centres de formation

d'apprentis et de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire ;

→ une très large palette de formations accessibles par la voie scolaire, l'apprentissage et la formation professionnelle continue ;

→ une grande variété de diplômes dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement et des services aux personnes permettant une insertion professionnelle et sociale réussie ;

→ des établissements à la fois ancrés dans leur territoire et ouverts à l'international ;

→ un enseignement en lien étroit avec le monde de la recherche et de l'innovation pour promouvoir notamment l'agro-écologie, démarche qui vise à concevoir des systèmes de production en s'appuyant sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

Cet ouvrage constitue aussi l'un des documents statistiques qui permettent le suivi du schéma prévisionnel national des formations. Des données statistiques complémentaires sont d'ores et déjà disponibles sur le site de l'enseignement agricole, www.chlorofil.fr.



EPLEFPA de Saint Paul (1974)

Bougainvillea sp. (1974)
STAGNACEAE
Bougainvilleaceae

PREMIÈRE PARTIE

**UN ENSEIGNEMENT
PORTÉ PAR
LE MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE**



UN SYSTÈME ÉDUCATIF À TAILLE HUMAINE



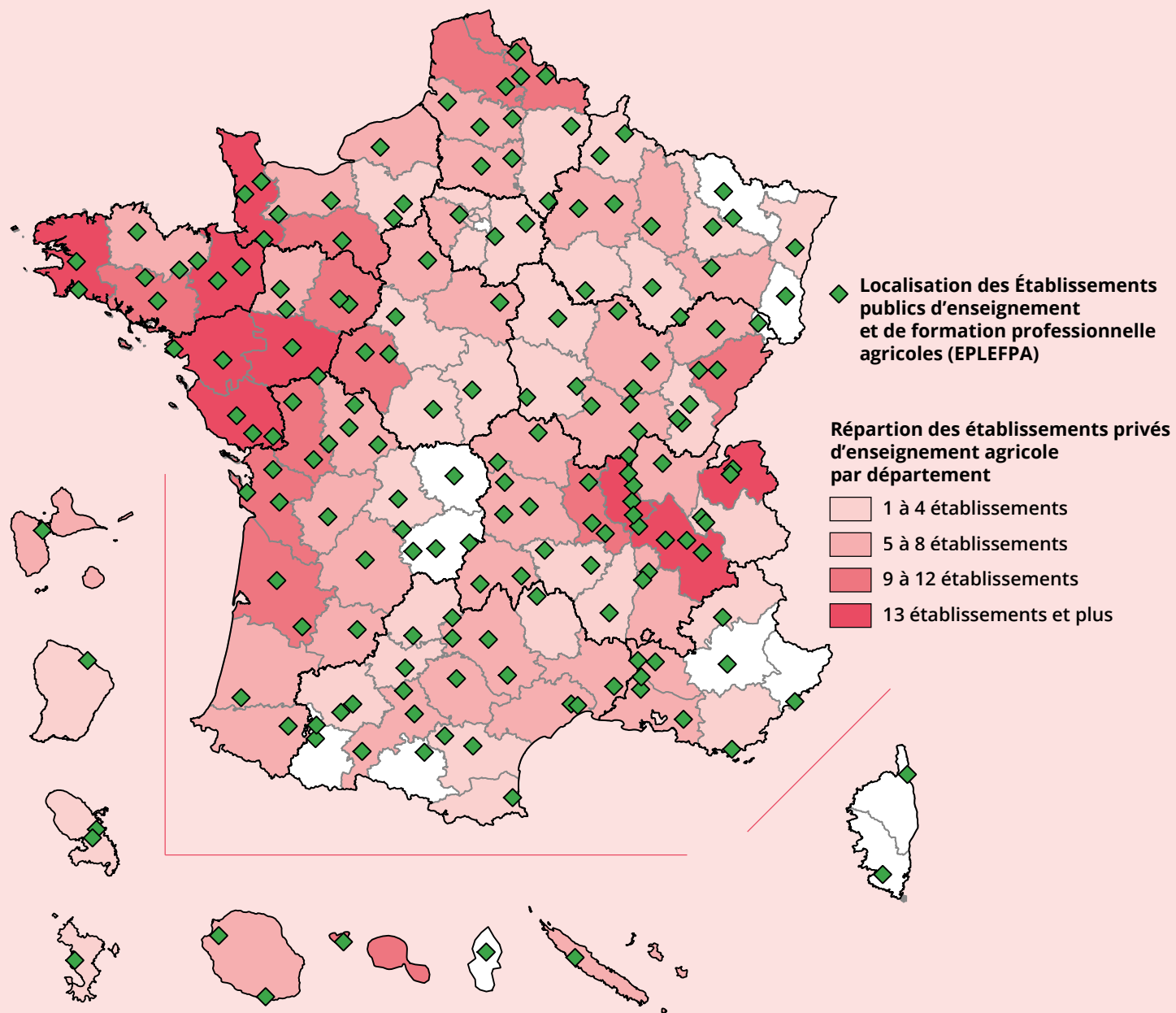
Présent sur l'ensemble du territoire national, l'enseignement agricole compte actuellement **806 établissements scolaires** : 216 lycées agricoles publics, 365 maisons familiales rurales, 214 lycées agricoles privés et 11 centres médico-éducatifs. Il comprend également **18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage** (12 établissements publics et 6 établissements privés) ainsi que 2 établissements d'enseignement à distance.

Les 174 Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ont une composition originale en regroupant plusieurs entités : 216 lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, 94 Centres de formation d'apprentis (CFA), 152 Centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) ainsi que 192 exploitations agricoles et 32 ateliers technologiques à vocation pédagogique.

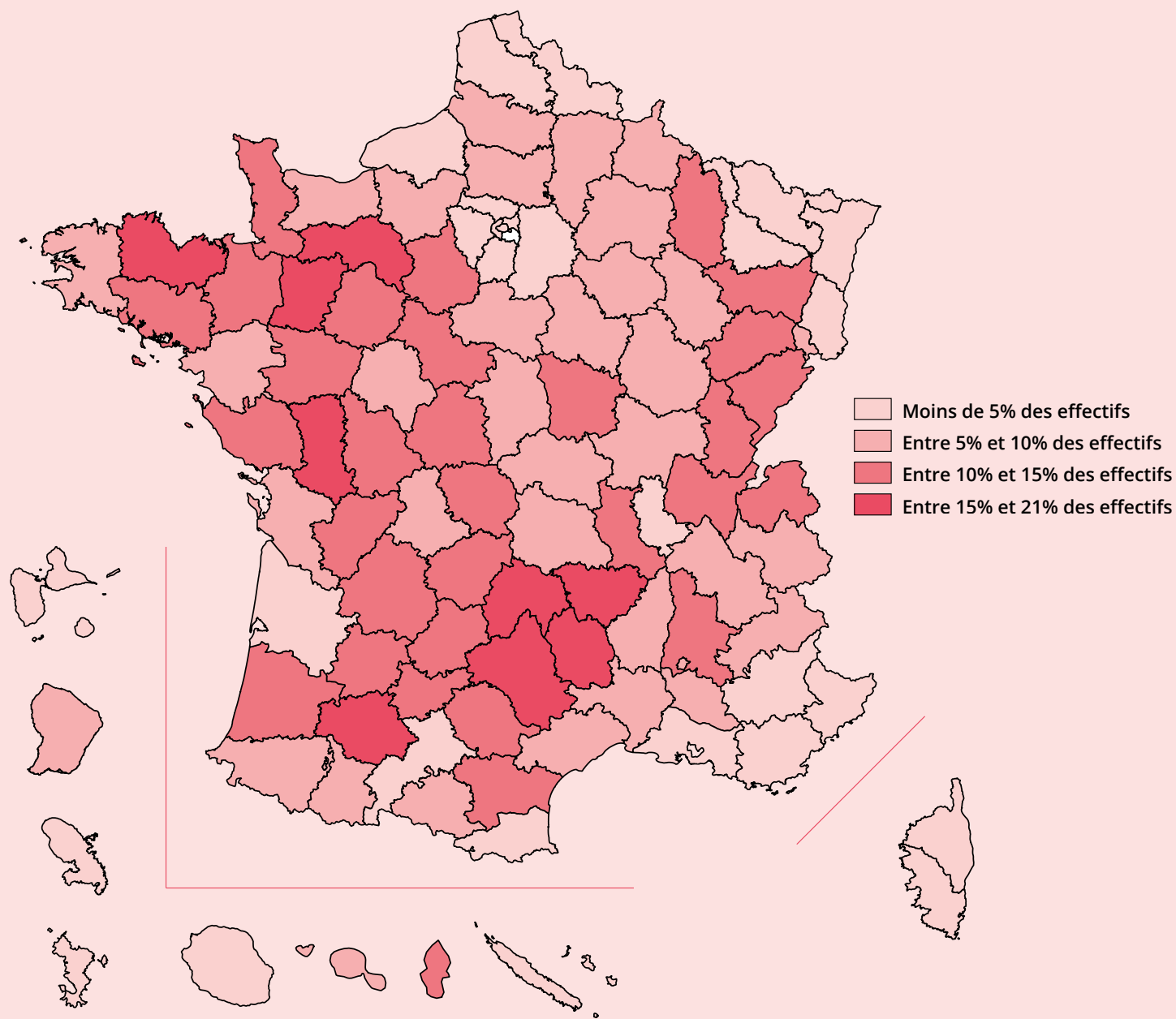
Les établissements privés sous contrat avec l'État ont une place importante dans l'enseignement agricole car ils représentent les trois quarts des établissements scolaires et accueillent 60 % des élèves et étudiants. Ils sont quasiment tous affiliés à l'une des fédérations suivantes : l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO), le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP), l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) ou la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture (FESIA).

L'une des particularités des établissements de l'enseignement agricole est de disposer d'une large offre de formation par alternance. L'apprentissage est majoritairement proposé par les établissements publics. Des formations par alternance sous statut scolaire, caractérisées par d'importantes périodes de stage en entreprise, sont dispensées par les maisons familiales rurales et quelques établissements affiliés à l'UNREP.

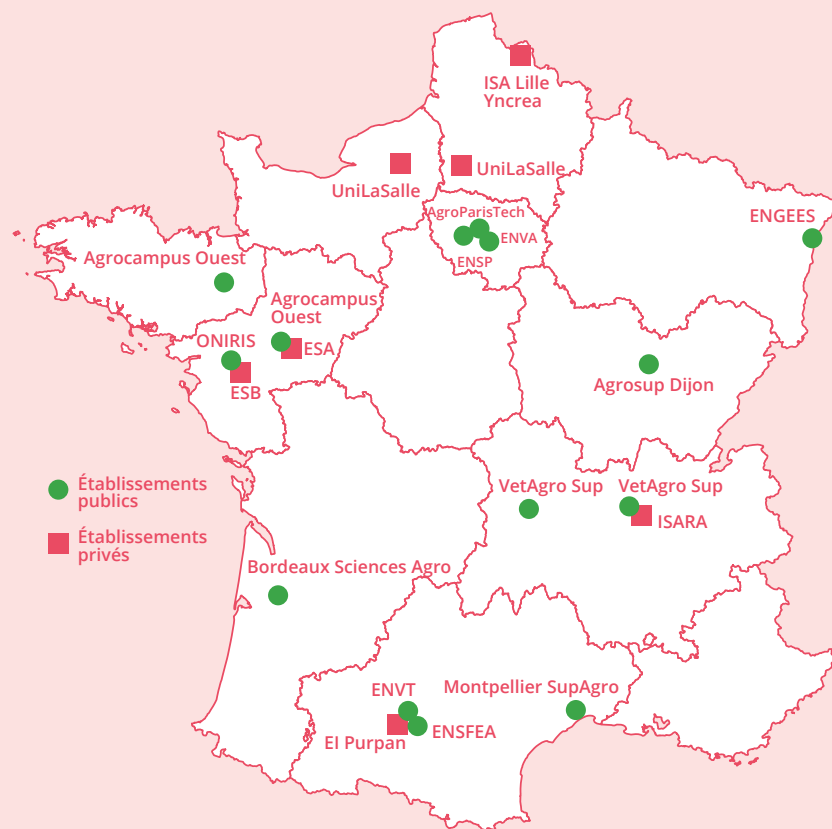
LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE À LA RENTRÉE 2017



PROPORTION D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
PARMI L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DE LA 4^e AU BTS À LA RENTRÉE 2017



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE À LA RENTRÉE 2017



ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

ENVA – École nationale vétérinaire d'Alfort

ENVT – École nationale vétérinaire de Toulouse

ONIRIS – École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgroSup – Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
Campus à Lyon

ÉCOLE DE PAYSAGE

ENSP – École nationale supérieure de paysage de Versailles
Campus à Versailles et Marseille

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

AGROCAMPUS OUEST
Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
Campus à Rennes et Angers

AgroParisTech – Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement
Campus à Paris, Grignon, Massy, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand et Kourou

Agrosup Dijon – Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement

Bordeaux Sciences Agro
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

ENGEEES – École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

Montpellier SupAgro
Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier

ONIRIS – École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgroSup – Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
Campus à Clermont-Ferrand

EI Purpan – École d'ingénieurs de Purpan

ESA – École supérieure d'agriculture d'Angers-Loire

ESB – École supérieure du bois

ISA Lille/Yncrea – Institut supérieur d'agriculture de Lille

ISARA Lyon – Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire de Rhône-Alpes

UniLaSalle – Institut polytechnique UniLaSalle
Campus à Beauvais et Rouen

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ENSFEA – École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole

UN BUDGET AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE LA PROMOTION SOCIALE



Le ministère de l'agriculture a consacré, en 2016, **35 % de son budget à l'enseignement agricole, soit 1,7 milliard d'euros**, dont 1,1 milliard d'euros pour la rémunération des personnels. Pour les établissements publics, le ministère de l'agriculture a dépensé 9 501 euros pour chaque élève ou étudiant en lycée agricole et 14 689 euros pour chaque étudiant préparant un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou de vétérinaire.

En outre, les conseils régionaux, propriétaires des bâtiments et terrains des EPLEFPA, en assurent l'entretien et l'équipement et prennent en charge la rémunération des agents régionaux qui y exercent leurs fonctions.

Plus de 61 000 élèves et étudiants de l'enseignement agricole bénéficient d'une aide financière du ministère de l'agriculture, attribuée en fonction des ressources de leur famille, pour un montant global de 86 millions d'euros. Cette aide comprend les bourses d'études ainsi que des primes

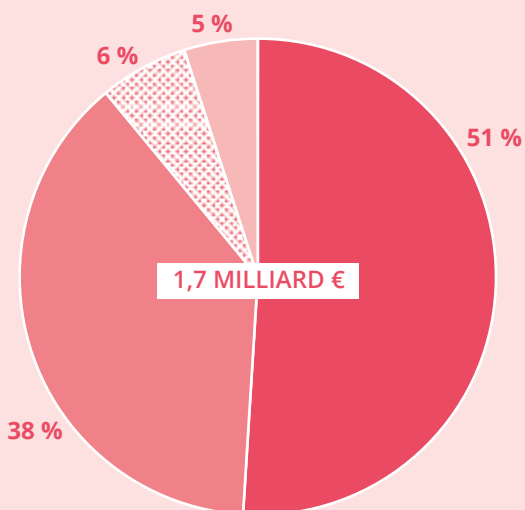
complémentaires attribuées aux boursiers en fonction de leur formation et de leur mode d'hébergement (prime d'équipement, prime d'internat, etc.). Le montant annuel moyen de l'aide accordée est de 1 014 euros pour un élève et de 2 708 euros pour un étudiant.

Les élèves et étudiants réalisant des stages ou des séjours académiques à l'étranger peuvent aussi obtenir une aide financière du ministère de l'agriculture. En 2016, ce sont plus de 3 100 élèves et étudiants qui en ont bénéficié, pour un montant global de 1,2 million d'euros.

Le ministère de l'agriculture poursuit aussi son action pour favoriser l'inclusion scolaire des élèves et des étudiants en situation de handicap.

En 2016, il a consacré 5,8 millions d'euros à l'accompagnement des élèves et étudiants en situation de handicap par l'emploi d'auxiliaires de vie scolaire et par le financement de matériels pédagogiques.

1 – RÉPARTITION DES DÉPENSES ALLOUÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE À L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2016



Mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements publics



Mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements privés



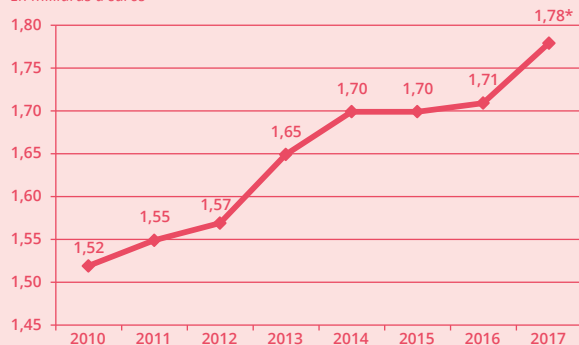
Aide sociale aux élèves et étudiants



Moyens communs à l'enseignement agricole

2 – ÉVOLUTION DU BUDGET CONSACRÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE À L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE*

En milliards d'euros



* Donnée issue des projets annuels de performances

3 – BÉNÉFICIAIRES D'UNE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX



ÉLÈVES



ÉTUDIANTS

Nombre de boursiers	46 804	14 258
Part de boursiers	32 %	41 %
Montant total des bourses	47 millions d'euros	39 millions d'euros
Aide moyenne accordée	1 014 €	2 708 €

DES PERSONNELS ENGAGÉS DANS LA FORMATION DES APPRENANTS



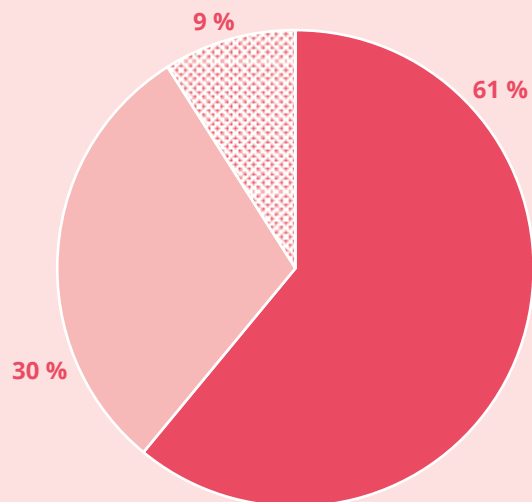
La communauté éducative de l'enseignement agricole comprend des personnels du ministère de l'agriculture, des personnels des collectivités territoriales ainsi que des personnels rémunérés par les établissements d'enseignement sur leurs ressources propres. Tous participent à la formation et à l'éducation des quelques 210 000 élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole.




Le ministère de l'agriculture emploie plus de 16 000 agents pour le secteur de l'enseignement agricole. Six emplois sur dix sont exercés dans les Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLFPA), trois sur dix dans les établissements privés d'enseignement agricole et un sur dix dans les établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage. En outre, cinq cents personnes environ concourent à la gestion de l'enseignement agricole en administration centrale ou dans les services régionaux du ministère de l'agriculture.

Les personnels des EPLFPA exercent des fonctions variées. 70 % des personnels du ministère de l'agriculture travaillant dans ces établissements assurent des fonctions d'enseignement, 20 % des fonctions administratives, techniques, d'éducation et de santé et 10 % des fonctions de direction. Sur leurs ressources propres, les EPLFPA assurent la rémunération des personnels des Centres de formation d'apprentis (CFA), des Centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), des exploitations agricoles et des ateliers technologiques. Les conseils régionaux rémunèrent, quant à eux, les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux.

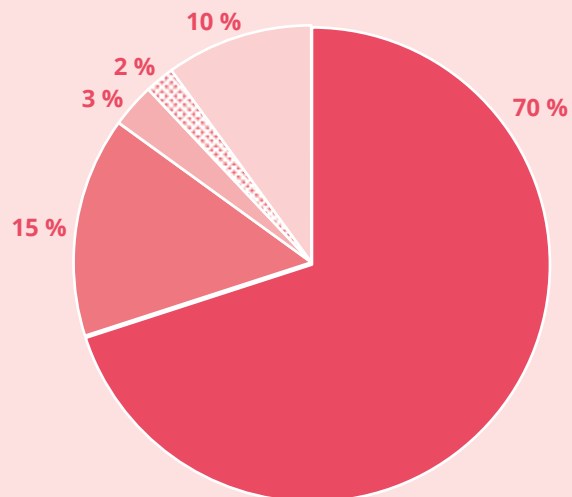
Dans l'enseignement agricole, les matières techniques représentent une part importante des enseignements dispensés. Pour ce qui est des lycées agricoles publics, l'agronomie, la zootechnie et l'agroéquipement sont les matières techniques qui comptent le plus grand nombre d'enseignants.

1 - RÉPARTITION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EXERÇANT DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



-  Établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
-  Établissements privés d'enseignement agricole
-  Établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage

2 - RÉPARTITION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EXERÇANT DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES*



-  Personnels d'enseignement
-  Personnels administratifs et techniques
-  Personnels d'éducation
-  Personnels de santé
-  Personnels de direction

* Ne sont pas compris les personnels rémunérés sur les ressources propres des établissements et ceux mis à disposition par les conseils régionaux.

3 - RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS DE MATIÈRES TECHNIQUES DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS SELON LA DISCIPLINE

 **28 %**
Agronomie

 **11 %**
Aménagement paysager

 **18 %**
Zootechnie

 **7 %**
Gestion des espaces naturels

 **15 %**
Agroéquipement

 **6 %**
Services aux personnes

 **12 %**
Agroalimentaire

 **3 %**
Aménagement forestier

TÉMOIGNAGES



Anne-Lucie Wack

Directrice générale
Montpellier SupAgro (34)

Anne-Lucie Wack est devenue directrice générale de Montpellier SupAgro en 2013, après avoir occupé divers postes à responsabilité dans la recherche agronomique et la coopération scientifique internationale. Elle préside également la Conférence des Grandes Écoles depuis 2015.

Chaque année, Montpellier SupAgro accueille plus de 1 600 étudiants qui préparent un diplôme allant de la licence professionnelle au doctorat, dont environ 750 en formation d'ingénieur. À son sens, les grandes écoles ont un ADN commun caractérisé par un lien étroit entre formation et recherche, une forte ouverture vers le monde professionnel et à

l'international et des parcours professionnalisants permettant une excellente insertion des diplômés. Ces points communs facilitent les échanges entre les grandes écoles. Montpellier SupAgro a ainsi noué de nombreux partenariats avec d'autres écoles d'ingénieur mais aussi des écoles de management ou d'architecture. Par ailleurs, Montpellier SupAgro entretient des liens étroits avec les lycées agricoles du territoire notamment avec ceux de Castelnaudary, Montpellier et Pézenas autour de la thématique du gaspillage alimentaire.

Après avoir été conseiller agricole en chambre d'agriculture puis directeur de l'exploitation agricole d'un établissement d'enseignement pendant 12 ans, Pierre Botheron est aujourd'hui directeur de l'EPLEFPA de Fontaines.

« Ce métier est un métier de contact qui nécessite un engagement constant : contact avec les jeunes, avec l'équipe éducative, avec les élus du territoire et avec l'ensemble de la profession agricole. Outre les missions pédagogiques, les tâches d'un directeur sont nombreuses et variées : gestion administrative et financière, animation des équipes,... Il est d'ailleurs important de donner du sens au

quotidien de chacun puisque tous ont une mission éducative. »

« Grâce à l'exploitation agricole, le lycée est considéré comme un acteur de la vie agricole du département. Cette proximité avec le milieu agricole est un atout et permet de travailler pleinement sur les problématiques de l'adéquation des formations avec le développement des territoires et l'évolution des pratiques en agriculture. »



Pierre Botheron

Directeur
EPLEFPA Fontaines Sud
Bourgogne (71)



Christian Brayer

Directeur
Lycée agricole
Provence Verte (83)

Christian Brayer est directeur du Lycée agricole Provence Verte. « Un de mes rôles est d'animer l'ensemble de l'équipe éducative et d'en assurer la cohésion afin d'offrir aux élèves les meilleures conditions pour réussir ».

Au delà de sa mission de formation, l'établissement participe à la mise en œuvre d'une stratégie pour favoriser l'installation des jeunes en agriculture sur le territoire. « Nous proposons deux espaces-test en maraîchage bio et un troisième en élevage volaille est à venir. Le principe : développer une activité agricole de manière responsable et autonome, en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un

cadre qui réduit la prise de risque. Ces espaces-test permettent aux jeunes d'évaluer leur capacité à mener à bien leur projet afin de décider de sa poursuite, de son ajustement ou de son abandon. Nous mettons également à disposition des producteurs locaux des outils de transformation de leurs productions (notamment la légumerie qui est utilisée par les élèves pour leur apprentissage professionnel). Nous travaillons également à un projet de création de micro-entreprise pour préparer les élèves en classe de terminale à entrer dans la vie professionnelle ».

Marie Larroudé est chef du service régional de formation et de développement à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie. « Par délégation du directeur régional, j'exerce actuellement l'autorité académique dans une région très vaste qui compte 22 établissements publics et 45 établissements privés, ce qui impose de nombreux déplacements pour pouvoir être présente pour chacun. Au 1^{er} trimestre, j'assiste au conseil d'administration des lycées dont les directeurs viennent d'être nommés. Au 2^e trimestre, je me concentre sur les établissements en difficultés financières et au 3^e trimestre,

je suis les établissements avec des projets particuliers. »

« Les différentes fonctions que j'ai exercées précédemment (exploitante agricole, professeur d'anglais en lycée agricole, intervenant-conseil, formatrice de formateurs et directrice d'établissement) ont contribué au développement de compétences diverses très utiles pour l'exercice de mes fonctions actuelles. J'ai souvent été dans des établissements où il y avait des difficultés à gérer et c'est un atout aujourd'hui. »



Marie Larroudé

Chef du service régional
de formation et
de développement
DRAAF Occitanie (31)

TÉMOIGNAGES



Amina Elhaouzi

Formatrice
CEFA de Montélimar (26)

Dès son enfance, enseigner était comme une évidence pour Amina Elhaouzi. Depuis sa première expérience professionnelle dans un lycée agricole, elle est conquise par l'enseignement agricole, notamment par les méthodes pédagogiques des équipes éducatives et les enseignements pluridisciplinaires.

À son arrivée au Centre d'études forestières et agricoles de Montélimar, elle a bénéficié d'une formation professionnelle sur deux ans, validée par une qualification, qui lui a donné le goût d'actualiser en permanence ses pratiques pédagogiques. Pour elle, la devise de l'UNREP, *Former pour réussir, s'applique* autant aux apprenants

qu'aux formateurs. En outre, son expérience professionnelle auprès d'adolescents ou de jeunes adultes n'ayant pas adhéré à l'enseignement traditionnel lui a appris à moduler sa manière d'enseigner. Pour Amina Elhaouzi, l'important est de laisser au jeune un champ d'action lui permettant de construire son savoir par lui-même tout en s'assurant que les objectifs pédagogiques soient respectés.

Après des études universitaires en biologie, Bruno Bienaimé exerce les fonctions de secrétaire général d'un établissement d'enseignement agricole pendant une douzaine d'années. En 2004, il change d'orientation professionnelle et devient enseignant en biologie-écologie. L'autonomie dont il dispose est pour lui une chance à saisir pour bâtir une pédagogie novatrice qui permette à chacun d'atteindre des objectifs communs mais selon une voie qui lui est propre. Bruno Bienaimé organise ainsi son enseignement de sorte que chaque élève apprenne dans les conditions qui lui conviennent le mieux.

Depuis 2014, il est également référent régional *Enseigner à produire autrement*. Il a ainsi participé à l'élaboration d'un projet d'agroforesterie afin de redynamiser les relations entre l'équipe pédagogique et celle de l'exploitation de l'établissement. En lien avec ce projet, il a construit de nombreux travaux pratiques et créé des web-séries.

Pour Bruno Bienaimé, la taille humaine des établissements de l'enseignement agricole permet une cohésion des équipes pédagogiques, des relations privilégiées entre les personnels et les apprenants ainsi qu'une communication facilitée avec les parents.



Bruno Bienaimé

Enseignant
EPLEFPA du Paraclet (80)



Nathalie Portaluri

Enseignante
EPLEFPA Avize Viti Campus (51)

Titulaire d'un BTSA et d'un diplôme national d'œnologie, Nathalie Portaluri s'est dirigée vers l'enseignement pour devenir professeur en viticulture-œnologie. Aujourd'hui, enseignante à Avize Viti Campus, elle coordonne la filière BTSA *Viticulture-Œnologie* et est présidente adjointe de jury pour cette même filière. « Ces différentes missions sont toutes connexes à mon cœur de métier qu'est l'enseignement. J'aime transmettre des savoirs et des savoir-faire à des publics variés et la taille de notre structure permet d'ailleurs d'avoir des relations privilégiées avec les étudiants.

Au sein de notre établissement, les élèves ont la chance de pouvoir mettre en pratique très rapidement ce qu'ils apprennent en classe : l'exploitation viticole de l'établissement et la coopérative vinicole des anciens élèves leur permettent de découvrir toutes les étapes de l'élaboration du Champagne, des vendanges à la commercialisation. »

Les étudiants bénéficient également des relations de l'établissement avec le monde professionnel en étant associés à de nombreux projets, notamment aux manifestations des maisons de Champagne.

Moniteur dans une Maison familiale rurale (MFR), Jérôme Orange enseigne les matières scientifiques à l'ensemble des classes de son établissement et est responsable de la classe de 3^e. « En MFR, le temps est organisé en deux grandes périodes : la formation en établissement et les stages en entreprise. Cette alternance est un bon levier pour donner du sens aux apprentissages et redonner aux élèves le goût d'apprendre. Cette organisation implique aussi que nous accueillons seulement deux ou trois classes en même temps. »

Les tâches des moniteurs en MFR sont spécifiques : un tiers du temps est consacré à

l'enseignement de la discipline et le reste du temps est consacré à l'éducatif (suivi du déroulé des stages, accompagnement des jeunes en dehors des temps scolaires,...).

« Je mange avec les élèves une fois par semaine et fais une veillée deux fois par mois, ce qui me permet de rencontrer les jeunes dans des situations différentes de celles de la salle de classe pour mieux les connaître et les aider. J'ai ainsi une fonction globale : enseignant, CPE, éducateur,... »



Jérôme Orange

Moniteur
MFR Forges les Eaux (76)



Élève pratiquant l'équitation au Lycée agricole Le Chesnoy (45)

DEUXIÈME PARTIE

**UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS
POUR RÉPONDRE
AUX BESOINS
DES TERRITOIRES**



DES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS AUX PROFILS VARIÉS



Plus de 210 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole. Les établissements publics accueillent 35 % des élèves, 62 % des étudiants et 72 % des apprentis de l'enseignement agricole. En outre, cet enseignement se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements ; 59 % des élèves sont ainsi internes.

Depuis 1975, l'enseignement agricole a vu ses effectifs progresser de plus de 65 % et cette hausse est particulièrement notable pour l'apprentissage. Le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a presque doublé entre 1995 et 2016, passant de 17 395 à 34 207. Les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ont aussi connu une forte croissance de leurs effectifs ; le nombre d'étudiants accueillis par ces établissements a presque triplé depuis 1975.

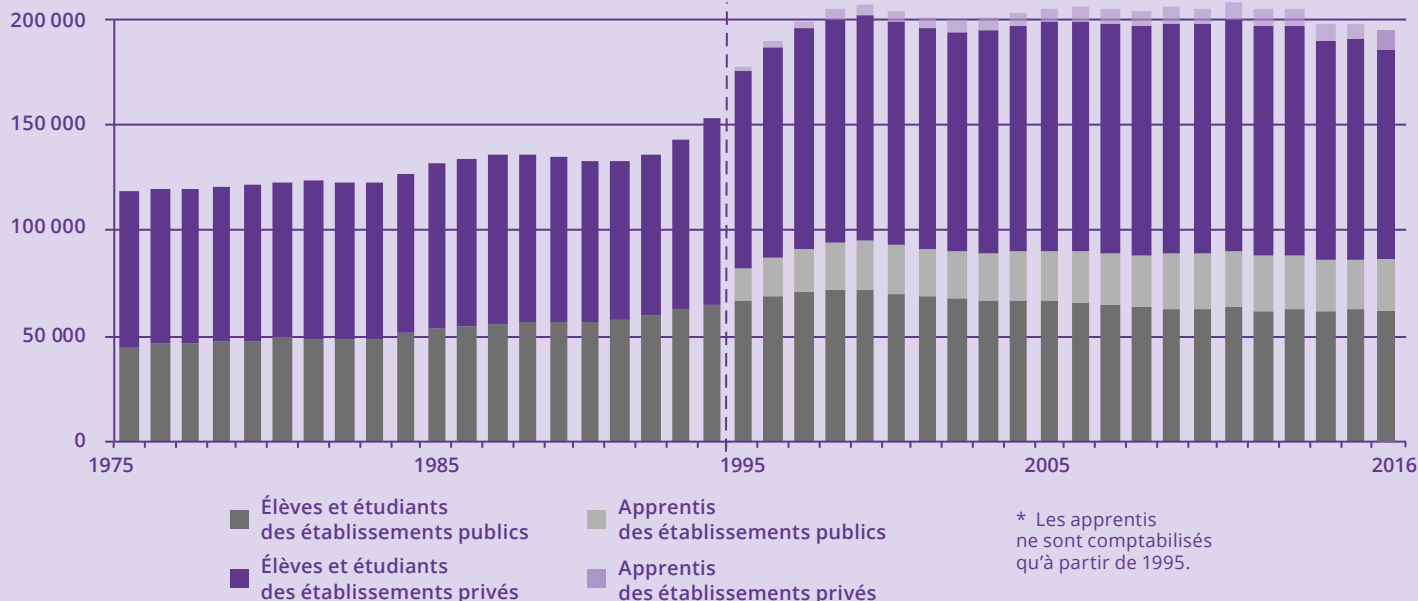
L'origine socioprofessionnelle des élèves de l'enseignement agricole est aujourd'hui plus diversifiée qu'autrefois. Alors qu'en 1985, quatre élèves sur dix étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, ce n'est actuellement plus le cas que d'un

élève sur dix. Ce sont les enfants d'employés et d'ouvriers qui sont les plus nombreux à fréquenter les établissements de l'enseignement agricole ; ils représentent 45 % des effectifs.

Les filles représentent 46 % des élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole. Elles sont désormais majoritaires parmi les étudiants des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage alors qu'elles ne représentaient que 20 % des effectifs en 1975. Toutefois, en 2016, seulement un apprenti de l'enseignement agricole sur cinq est une fille.

En outre, les établissements de l'enseignement agricole ont participé, en 2015, à l'inclusion scolaire de 2 900 élèves et étudiants en situation de handicap, situation reconnue au travers d'un projet personnalisé de scolarisation leur ouvrant droit à des mesures compensatoires pendant leur formation et/ou lors des sessions d'examen. Ce sont ainsi 1 200 élèves et étudiants qui ont reçu le soutien d'un auxiliaire de vie scolaire et/ou bénéficié de matériels pédagogiques adaptés.

1 - ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS DE LA 4^e AU BTSA*



2 - ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



1975 2016
3 932 9 782

Établissements publics



1975 2016
1 818 6 351

Établissements privés

Total 5 750 16 133

Part des femmes 20 % 61 %

3 - PROPORTION DE FILLES SELON LE SECTEUR PROFESSIONNEL DES FORMATIONS*



* Classes de la seconde au BTSa, voie scolaire et apprentissage confondus

DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4^e AU DOCTORAT



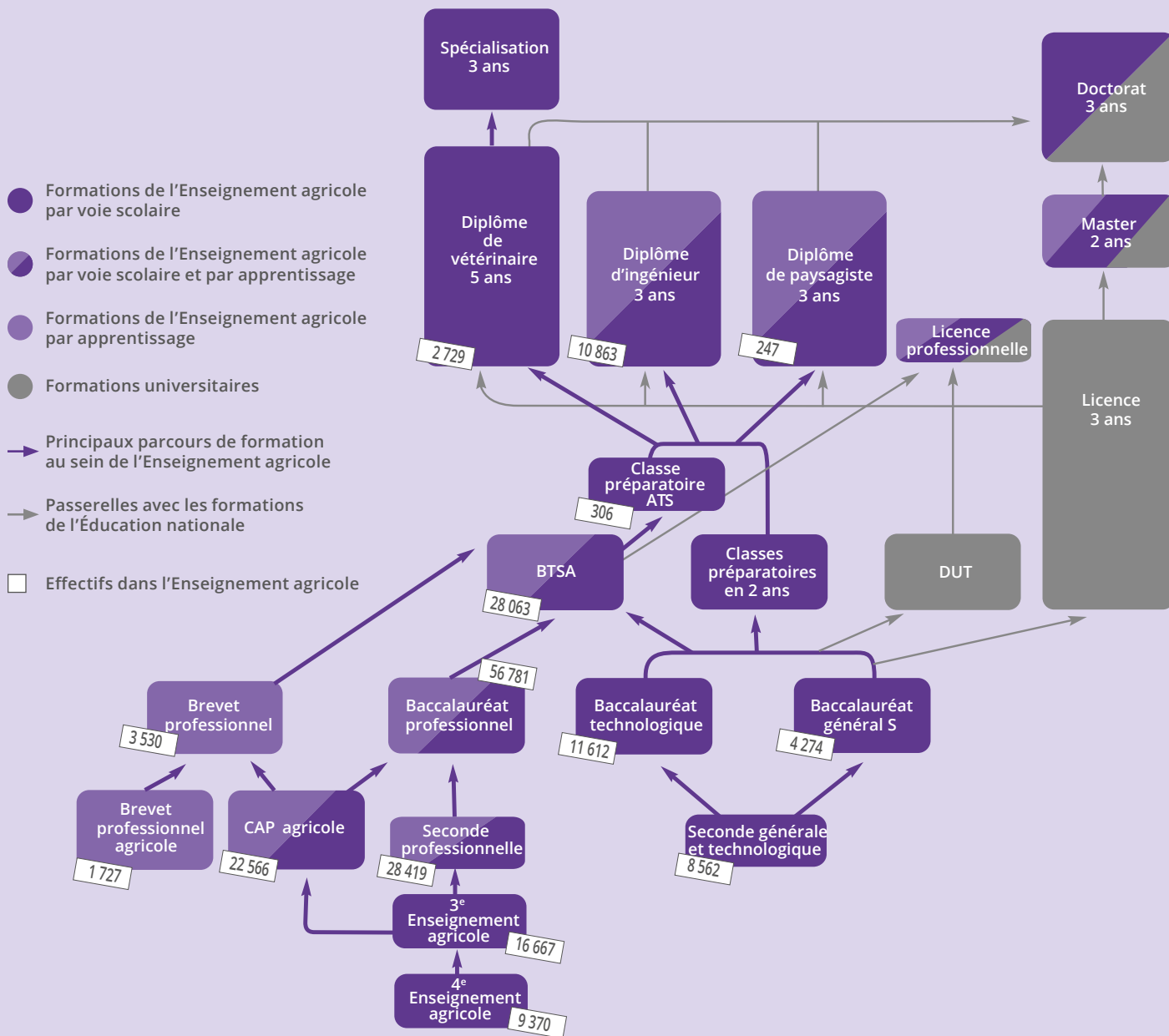
Les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations de la 4^e au doctorat, accessibles par la voie scolaire et/ou l'apprentissage. **L'alternance constitue une voie de formation importante dans l'enseignement agricole** que ce soit par apprentissage (34 200 apprentis) ou par alternance sous statut scolaire (47 700 élèves et étudiants). Même si l'apprentissage ne concerne que 10 % des étudiants préparant un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste, le nombre d'apprentis dans ces formations a connu une forte croissance annuelle de plus de 20 % depuis 2010.

115 000 élèves et apprentis suivent une formation de la filière professionnelle. 40 % d'entre eux se forment dans le secteur des services en milieu rural, 37 % dans celui de la production agricole, 21 % dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement et 2 % dans celui de la transformation alimentaire.

À côté de la filière professionnelle, les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations générales et technologiques. 24 500 élèves préparent un baccalauréat scientifique *Écologie, agronomie et territoires* ou un baccalauréat technologique *Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant*. Certains établissements accueillent également des élèves dès la classe de quatrième ou de troisième.

L'offre de formation de l'enseignement supérieur agricole est elle aussi diversifiée avec des classes préparatoires aux grandes écoles, le Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), des diplômes d'ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste ainsi que des licences professionnelles, des masters et des doctorats. Les étudiants en BTSA et ceux préparant un diplôme d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste représentent 20 % des effectifs de l'enseignement agricole. Parmi les 28 000 étudiants en BTSA, les trois quarts sont spécialisés dans les secteurs de la production agricole, de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement.

DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4^e AU DOCTORAT



LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES TOUT AU LONG DE LA VIE



La formation professionnelle continue s'adresse aux salariés, aux travailleurs indépendants comme aux demandeurs d'emploi qui souhaitent acquérir ou conforter leurs compétences professionnelles. Elle a pour but d'assurer l'accès, le maintien ou le retour dans l'emploi ainsi que de sécuriser ou de diversifier les parcours professionnels.

En 2016, les établissements de l'enseignement agricole ont délivré **15,9 millions d'heures-stagiaires dans le cadre de la formation professionnelle continue.**

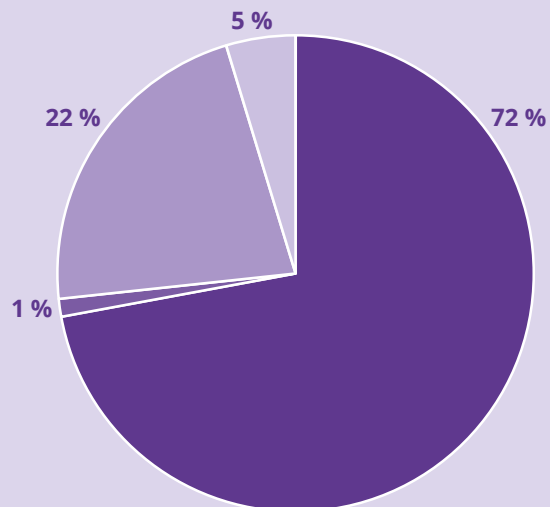
Les trois quarts du volume horaire réalisé ont été consacrés à des formations conduisant à l'acquisition d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle même si **sept stagiaires sur dix ont suivi des formations professionnalisantes.**

Globalement, les formations relatives au secteur de la production agricole ont représenté la moitié du volume horaire réalisé. 6 % des stagiaires ont quant à eux bénéficié de prestations d'orientation ou d'accompagnement vers l'emploi, la reconversion ou la reconnaissance des acquis de l'expérience.

Les formations professionnalisantes proposées ont duré six jours en moyenne. Avec 213 000 heures-stagiaires délivrées, les formations permettant l'obtention du *Certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)* sont celles qui ont accueilli le plus grand nombre de stagiaires. Ce certificat est obligatoire pour toute activité professionnelle en lien avec l'utilisation, la distribution et la vente de produits phytopharmaceutiques ainsi que le conseil quant à l'utilisation de ces produits.

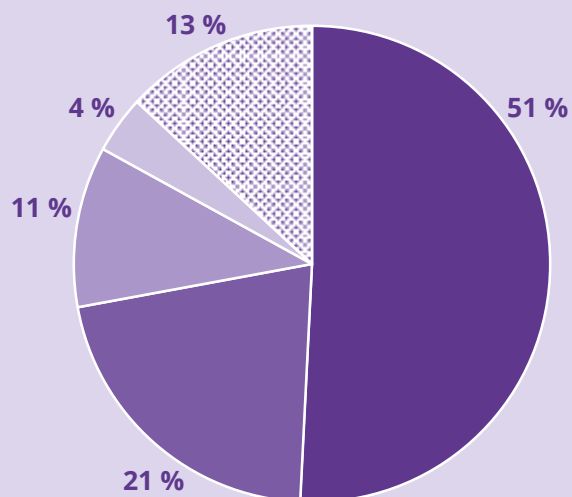
Les formations ayant pour finalité l'acquisition d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle ont, quant à elles, duré en moyenne douze semaines en centre de formation et ont été suivies par deux stagiaires sur dix. Avec trois millions d'heures-stagiaires délivrées, le Brevet professionnel *Responsable d'exploitation agricole* est le diplôme phare du secteur et 43 % des stagiaires l'ayant préparé sont des femmes. Il participe à l'obtention de la capacité professionnelle agricole, qui est l'une des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture.

1 - RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES-STAGIAIRES DÉLIVRÉES SUIVANT LA FINALITÉ DES FORMATIONS



- Formations conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre
- Formations conduisant à l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle
- Formations professionnalisantes
- Prestations d'orientation et d'accompagnement

2 - RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES-STAGIAIRES DÉLIVRÉES SUIVANT LE SECTEUR PROFESSIONNEL DES FORMATIONS*




- Production agricole
- Aménagement des espaces
- Services aux personnes et aux territoires
- Transformation alimentaire
- Autres secteurs (non agricoles)

* Hors prestations d'orientation et d'accompagnement

3 - DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS PAR SECTEUR PROFESSIONNEL

 **20 jours**
Production agricole

 **23 jours**
Aménagement des espaces

 **29 jours**
Services aux personnes et aux territoires

 **7 jours**
Transformation alimentaire

TÉMOIGNAGES



Alix Debray
Étudiante ingénieur
ENGEES (67)

Après un baccalauréat scientifique, Alix a fait le choix de l'apprentissage. « J'ai préparé un BTS *Métiers de l'eau* et en même temps, je travaillais chez Bureau Veritas où j'évaluais la conformité sanitaire de l'eau. J'ai ensuite suivi une année de classe préparatoire Adptation technicien supérieur (ATS) *Ingénierie industrielle* ce qui m'a permis d'intégrer l'ENGEES par apprentissage, comme un quart des étudiants de l'école. En parallèle de ma formation d'ingénieur, je travaille actuellement au Pôle régional Ingénierie de Reims, un bureau d'études de SNCF Réseau. J'ai deux grands domaines d'intervention : l'hydraulique, pour s'assurer que l'eau ne

gène pas la circulation des trains et l'environnement, afin de préserver la faune et la flore locales des activités ferroviaires. » Dans quelques mois, Alix partira pour deux mois en stage dans un institut de recherche des Nations unies.

« Je conseille la voie de l'apprentissage qui permet d'être formé tout en étant sur le terrain. C'est beaucoup de travail mais c'est très riche et je serai opérationnelle dès l'obtention de mon diplôme ! »

Passionné par le ski alpin et attaché à l'exploitation familiale, Clément hésitait après sa classe de troisième entre rejoindre une section sport-études afin de pratiquer le ski alpin en compétition et se tourner vers une formation agricole. Il a finalement choisi d'allier les deux en préparant le baccalauréat professionnel agricole *Conduite et gestion de l'entreprise agricole*, tout en suivant une formation pour devenir moniteur de ski alpin. Après l'obtention de son baccalauréat, il souhaite rejoindre, en tant que salarié, l'exploitation agricole dans laquelle son père est l'un des quatre associés.

Depuis tout petit, Clément souhaite exercer, au côté de son père, le métier d'agriculteur dans cette exploitation de 180 vaches laitières de race tarentaise élevées pour la production de beaufort, de tomme et de fromage à raclette. Un quart de la production est commercialisé dans leur propre magasin de vente, le reste étant vendu à des grossistes. Clément souhaite ainsi partager son temps entre le travail sur cette exploitation et les métiers de moniteur de ski et de chauffeur d'engins de damage.



Clément Poccard Chapuis
Élève en baccalauréat
*Conduite et gestion
de l'entreprise agricole*
EPLEFPA de Chambéry (73)



Maxime Robert

Étudiant en BTSA
Génie des équipements agricoles
Lycée Saint-Clair (44)

Pour Maxime, le choix de la filière agro-équipement s'est fait après une classe de troisième découverte professionnelle. Avec un père co-gérant d'une exploitation en polyculture-élevage, il souhaitait s'orienter également vers le monde agricole.

« Au début, je voulais être chauffeur et mécanicien mais en 1^{re} année de bac professionnel *Agroéquipement*, j'ai revu mes projets. Les stages et les salons m'ont amené à faire un choix plus tourné vers le côté commercial. D'un naturel réservé mais passionné de machinisme, je me suis rendu compte que j'appréciais beaucoup le contact avec les clients, le conseil,... »

Actuellement en 2^e année de BTSA *Génie des équipements agricoles*, Maxime pense poursuivre en licence professionnelle *Commerce* avec une spécialité en agriculture et peut-être en master par la suite. « Je souhaite travailler dans le milieu de la concession agricole, en vente et événementiel, pour être en contact avec les clients et, pourquoi pas, d'ici une quinzaine d'années, reprendre l'exploitation de mon père avec mes frères. »

Abel Bateau a tout d'abord été topographe et opérateur géomètre avant de préparer un CAPa *Travaux forestiers* en apprentissage à l'Office national des forêts (ONF). Aujourd'hui, il est responsable de l'unité de production de l'ONF en Guyane. Il est aussi vice-président du conseil de perfectionnement du CFPPA de Matiti et maître d'apprentissage.

« Le rôle de maître d'apprentissage est important car pendant deux ans, nous formons les jeunes sur le terrain en complément de leur formation théorique. L'apprentissage est particulièrement adapté aux métiers techniques et très diversifiés du domaine forestier.

J'accompagne les jeunes aussi bien dans leur préparation "métier" que sur leur capacité à vivre en forêt pendant plusieurs jours. La formation par apprentissage est un véritable atout tant pour l'apprenti que pour l'entreprise : 70 % des ouvriers forestiers de notre unité ont été apprentis dans notre structure, ce qui a facilité leur intégration après leur embauche. »



Abel Bateau

Maître d'apprentissage
(973)

TÉMOIGNAGES



Antoine Kreuter

Élève en baccalauréat
*Sciences et technologies
du vivant*
EPLEFPA Les Sillons
de Haute Alsace (68)

Pour Antoine, le bac technologique *Sciences et technologies du vivant* n'est pas assez connu. « Les lycées agricoles ne forment pas que des agriculteurs et des viticulteurs. Quand on est passionné par la nature et les sciences, il faut choisir l'enseignement agricole sans hésiter ! » Afin de consolider sa culture générale, Antoine a choisi de prendre *Langues régionales d'Alsace* en option au baccalauréat : « cette option permet de mieux connaître la culture et les traditions de notre région, les échanges transfrontaliers et bien sûr, d'obtenir des points au bac ! C'est une option qui intéresse de plus en plus d'élèves ; il y a 5 ans, il n'y

avait que 8 inscrits dans l'établissement et aujourd'hui, 77 élèves suivent cette option ».

Après son baccalauréat, Antoine espère être accepté en DUT *Génie biologique* puis passer le concours d'entrée en école d'ingénieur en agronomie. « Après cette formation, j'aimerais faire une année de césure dans un pays anglophone pour maîtriser cette langue car je me verrais bien travailler à l'étranger dans un laboratoire de recherche dans l'innovation agroalimentaire. »

« J'ai choisi la filière aménagements paysagers car j'aime la nature et je souhaite travailler en extérieur » explique Romain. Élève en classe de terminale du Baccalauréat professionnel agricole *Aménagements paysagers*, il aimerait par la suite préparer un BTS *Aménagements paysagers*. « Une entreprise m'a proposé un contrat d'apprentissage mais je préfère poursuivre par la voie scolaire pour continuer à avoir un accompagnement personnalisé. » Dysphasique, Romain bénéficie d'un auxiliaire de vie scolaire et d'aménagements pédagogiques tels que l'adaptation des consignes, l'allègement de la charge de

travail et du temps supplémentaire pour les contrôles. « Ces aménagements m'ont permis de poursuivre mes études sans difficulté. Les enseignants et les intervenants m'accompagnent et tiennent compte de mon handicap. Si parfois certains oublient d'adapter les consignes à mon cas particulier, tout se règle toujours très rapidement. » Après ses études, Romain aimerait devenir conducteur de travaux, un métier qui lui permettrait d'allier le travail en bureaux d'études avec le suivi des réalisations sur le terrain.



Romain Richard

Élève en baccalauréat
Aménagements paysagers
EPLEFPA Lyon - Dardilly (69)



Éloïse Vicente

Élève en baccalauréat
Services aux personnes
et aux territoires
MFR de Vertus (51)

Entrée en classe de troisième dans une Maison familiale rurale (MFR), Éloïse s'apprête à passer le baccalauréat professionnel agricole *Services aux personnes et aux territoires* d'ici quelques mois. « Je n'étais pas à l'aise au collège. En MFR, les périodes en entreprise permettent vraiment de comprendre ce qui est appris en classe. On a 16 à 17 semaines de cours et le reste du temps, on est en stage en France ou à l'étranger. D'ici quelques semaines, je vais d'ailleurs partir en Italie avec le programme Erasmus +. »

Grâce à ses différents stages, Éloïse a affiné son projet professionnel : « Lorsque j'ai commencé ma formation, je souhaitais

travailler dans le domaine de la petite enfance. Les stages m'ont permis de voir différents domaines et aujourd'hui, je pense m'orienter après mon bac vers le diplôme d'éducateur spécialisé pour les personnes en situation de handicap. » Comme beaucoup d'élèves de sa classe qui pensaient travailler directement après le baccalauréat, Éloïse souhaite désormais poursuivre ses études dans une spécialisation qu'elle pourrait suivre en alternance, avant d'entrer dans la vie active.

Après son bac scientifique, Adrien entre en BTSA *Productions animales* avec un objectif : devenir vétérinaire. Diplôme en poche, il s'inscrit en classe préparatoire Adaptation technicien supérieur (ATS) *Bio*. Aujourd'hui, il est en 2^e année à l'École nationale vétérinaire de Toulouse. « Avec le BTSA, j'ai acquis une approche agricole concrète, très utile pour un jeune qui se destine à devenir vétérinaire rural : notions de physiologie, d'alimentation, de génétique, de contention... autant d'aspects que les étudiants issus des classes préparatoires BCPST ont peu abordé. Grâce à mon BTSA, l'expérience acquise auprès de mon père éleveur et mes

différents stages, je suis sollicité pour apporter mon aide à des ingénieurs de recherche de l'école ». Très impliqué dans la vie de l'école, il s'investit sur des sujets de réflexion : « Il est important de réfléchir à l'agriculture de demain, à l'économie agricole et à l'évolution des filières ». Son projet : s'installer, de préférence dans un bassin laitier, pour travailler avec les agriculteurs, réfléchir avec eux aux enjeux sanitaires et à l'optimisation de leur exploitation (alimentation, reproduction).



Adrien Benoist

Étudiant vétérinaire
École nationale vétérinaire
de Toulouse (31)



Élève en CAP agricole *Travaux forestiers* et son enseignant au Lycée forestier de Crogny (10)

TROISIÈME PARTIE

**DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE**



UNE PLURALITÉ DE VOIES D'ACCÈS AUX DIPLÔMES



Le ministère de l'agriculture a délivré en 2017 **plus de 80 000 diplômes, allant du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole) au Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)**. Trois possibilités sont offertes aux candidats pour acquérir ces diplômes :

- la voie des examens, empruntée par 85 % des diplômés, majoritairement des élèves et des apprentis ;
- l'acquisition d'unités capitalisables, choisie par 15 % des diplômés et destinée aux adultes et aux apprentis ;
- la validation des acquis de l'expérience, qui a concerné moins de 300 diplômés et réservée aux adultes.

Pour la quasi-totalité des diplômes délivrés, le taux de réussite à l'examen est supérieur à 80 % depuis 2011, avec néanmoins des différences selon les diplômes et le statut des candidats.

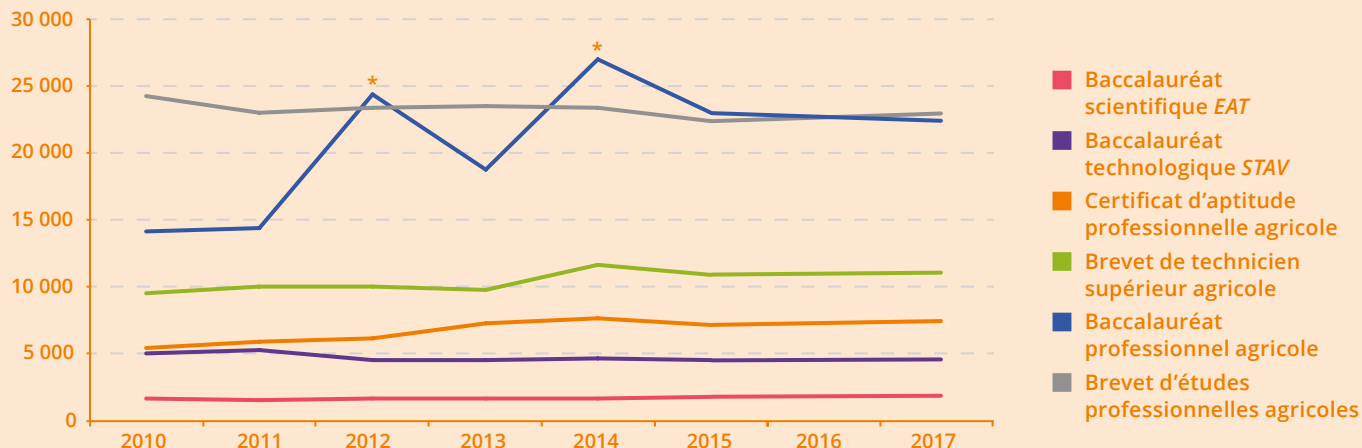
Suite à la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle, la part des diplômés du baccalauréat professionnel agricole parmi l'ensemble des diplômés

de l'enseignement agricole est passée de 25 % en 2011 à 32 % en 2017. Le baccalauréat professionnel agricole se prépare désormais en trois ans et le Brevet d'études professionnelles agricole (BEPA) s'obtient en contrôle continu au cours de cette formation.

En 2017, 28 171 bacheliers de France métropolitaine et des départements d'outre-mer ont été diplômés par le ministère de l'agriculture. Ils représentent 4,4 % de l'ensemble des bacheliers et plus spécifiquement 12 % des bacheliers professionnels.

63 % des 27 500 élèves entrés en seconde professionnelle en 2013 ont obtenu leur baccalauréat professionnel agricole en 2017 et 1 % est toujours en train de le préparer. Les sorties en cours de formation sont fréquentes puisqu'elles ont concerné 36 % des élèves inscrits en seconde ; ces derniers ont alors pu intégrer une formation par apprentissage pour acquérir ce diplôme, une autre formation de l'enseignement agricole ou de l'Éducation nationale voire entrer dans la vie active. Pour autant, le BEPA a été obtenu par 76 % des élèves entrés en seconde professionnelle.

1 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS PAR LA VOIE DES EXAMENS DEPUIS 2010

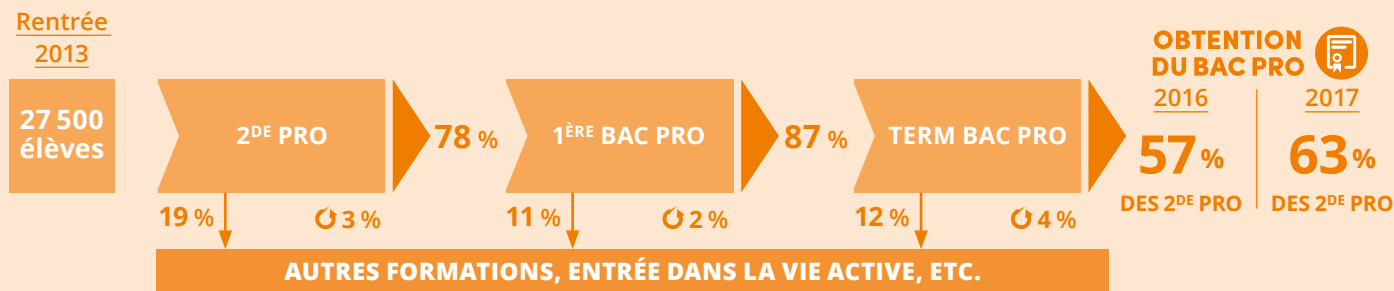


* Double flux de candidats lié à la rénovation de la voie professionnelle

2 - TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS PAR DIPLÔME EN 2017

Certificat d'aptitude professionnelle agricole	Brevet d'études professionnelles agricoles	Baccalauréat professionnel agricole	Baccalauréat technologique STAV	Baccalauréat scientifique EAT	Brevet de technicien supérieur agricole
96 %	90 %	83 %	88 %	94 %	75 %

3 - PARCOURS DES ÉLÈVES ENTRÉS EN SECONDE PROFESSIONNELLE À LA RENTRÉE 2013



↻ Redoublement

DES PARCOURS DIVERSIFIÉS POUR UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DU CAP AGRICOLE AU BTSA



Au cours des trois ans suivant l'obtention de leur CAP agricole, baccalauréat professionnel agricole ou BTSA, près de six diplômés sur dix ont poursuivi des études. Parmi ces derniers, 56 % des titulaires du CAP agricole se sont orientés vers un baccalauréat professionnel agricole, 54 % des bacheliers vers un BTSA et 54 % des diplômés du BTSA vers une licence professionnelle.

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 60 % des diplômés du CAP agricole, 66 % des bacheliers et 54 % des titulaires du BTSA sont entrés dans la vie active. Leur insertion professionnelle dépend de plusieurs facteurs que sont le niveau de diplôme, la spécialité de formation, le genre et la voie de formation.

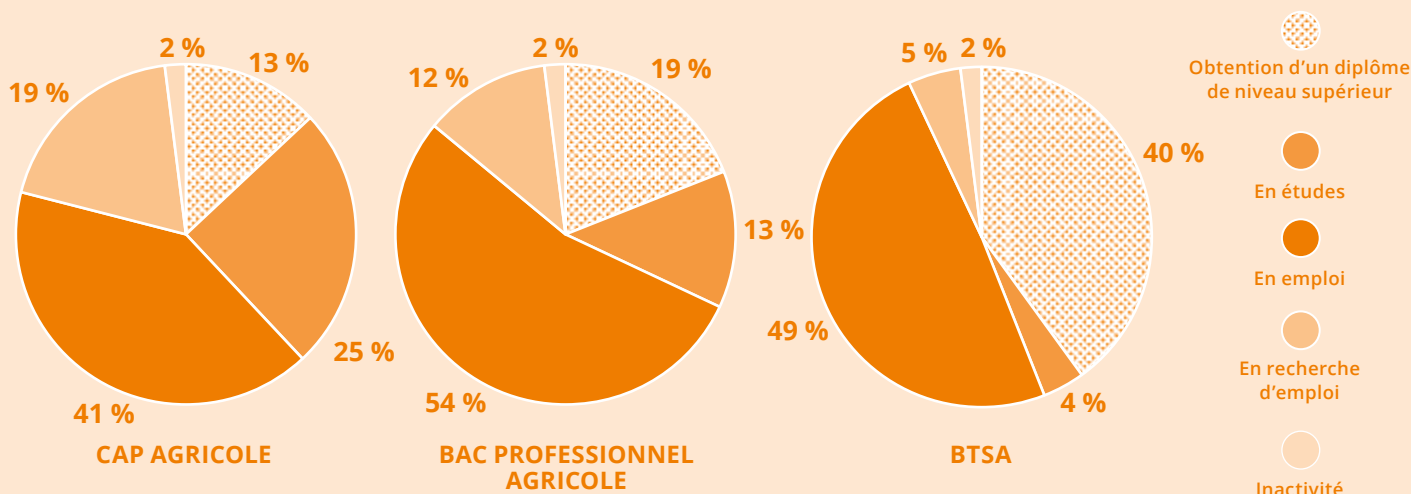
Plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle. Parmi les diplômés entrés dans la vie active, 68 % des titulaires d'un CAP agricole, 82 % des bacheliers et 90 % des diplômés du BTSA sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. En outre, l'élévation

du niveau du diplôme obtenu réduit les disparités d'insertion entre les femmes et les hommes.

Que ce soit pour le CAP agricole, le baccalauréat professionnel agricole ou le BTSA, les différentes spécialités proposées forment à des professions variées, dont certaines sont particulièrement porteuses d'emploi. Le Taux net d'emploi (TNE) est particulièrement élevé pour les diplômés du BTSA *Productions animales* (95 %) et *Technico-commercial* (93 %) ainsi que pour les diplômés du Baccalauréat professionnel agricole *Conduite et gestion de l'exploitation agricole – Système à dominante cultures* (93 %) et *Agroéquipement* (91 %).

Enfin, la voie de formation s'avère être un déterminant de l'insertion professionnelle : les diplômés par apprentissage sont plus souvent en emploi que ceux issus de la voie scolaire, à diplôme et spécialité identiques.

1 - SITUATION DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



2 - TAUX NET D'EMPLOI TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME*

	CAP AGRICOLE	BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE	BTSA
Taux net d'emploi	68 %	82 %	90 %
FEMMES	62 %	78 %	87 %
HOMMES	71 %	85 %	92 %

* Taux net d'emploi : Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail. Hors diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur au cours des 3 ans.

3 - STATUT D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME

	CAP AGRICOLE	BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE	BTSA
Taux salariés en contrat à durée indéterminée	39 %	50 %	58 %
Indépendants	5 %	9 %	15 %

Champ : Diplômés par la voie scolaire et par apprentissage.

Source : MAA-DGER ; AgroSup Dijon-Eduter

Enquêtes sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés du CAP agricole en 2011 (France métropolitaine), du baccalauréat professionnel agricole en 2012 (France métropolitaine, DOM-COM et Nouvelle-Calédonie) et du BTSa en 2013 (France métropolitaine, DOM-COM et Nouvelle-Calédonie).

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RAPIDE POUR LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



Les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage délivrent chaque année environ 2 600 diplômés d'ingénieur, 450 diplômés de vétérinaire, 60 diplômés de paysagiste et 200 diplômés de docteur.

Six mois après l'obtention de leur diplôme, 80 % des ingénieurs entrés dans la vie active sont en emploi et cette proportion atteint 91 % un an après leur sortie de l'école. Si la moitié des diplômés en emploi ont un contrat à durée indéterminée six mois après l'obtention de leur diplôme, ils sont 70 % dans ce cas un an après la sortie de l'école et même 81 % un an plus tard. Toutefois, les femmes ont des conditions d'emploi moins favorables que les hommes : elles sont moins bien rémunérées et ont plus souvent des contrats à durée déterminée. **Les secteurs d'activité dans lesquels les ingénieurs sont employés sont divers** même si la moitié des diplômés travaille dans l'industrie agroalimentaire, les entreprises de services (bureaux d'études et de

conseil, banques et assurances) et les organisations professionnelles agricoles.

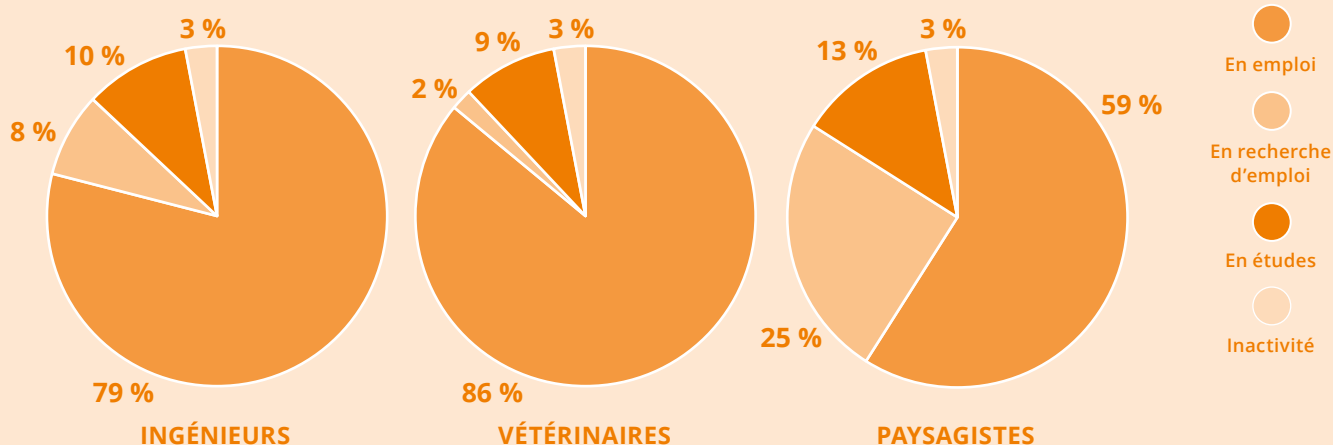
La quasi-totalité des vétérinaires* entrés dans la vie active est en emploi un an après leur sortie de l'école et la moitié d'entre eux se consacre au soin des animaux de compagnie.

Quant aux paysagistes, 70 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi un an après leur sortie de l'école et plus de 85 % d'entre eux travaillent dans les secteurs de l'aménagement des espaces, de l'environnement et du paysage. **Les paysagistes se distinguent par une part importante de travailleurs indépendants** ; un quart des paysagistes en emploi un an après leur sortie de l'école a ce statut.

La quasi-totalité des docteurs sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme et un tiers d'entre-eux travaille dans des entreprises privées.

* Les diplômés enquêtés sont ceux ayant terminé leur quatrième année du cursus vétérinaire et obtenu le Diplôme d'études fondamentales vétérinaires. Ils ne sont pas tous docteurs vétérinaires un an après leur sortie d'école.

1 - SITUATION DES DIPLÔMÉS UN AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE



2 - TAUX NET D'EMPLOI * DES DIPLÔMÉS UN AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE



INGÉNIEURS

91 %

FEMMES

90 %

HOMMES

91 %



VÉTÉRINAIRES

97 %

FEMMES

97 %

HOMMES

98 %



PAYSAGISTES

70 %

FEMMES

66 %

HOMMES

78 %

* Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail

3 - SECTEURS D'EMPLOI DES INGÉNIEURS UN AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE

23 %

Industries agro-alimentaires

15 %

Services aux entreprises

12 %

Organisations professionnelles agricoles

12 %

Commerce Distribution

8 %

Aménagement environnement, paysage

6 %

Productions agricoles

6 %

Autres industries

5 %

Agrofourniture

5 %

Administration

5 %

Enseignement Recherche

3 %

Autres secteurs

TÉMOIGNAGES



Alexis Lebled

Diplômé du baccalauréat
*Technicien-conseil-vente
en produits de jardin*
MFR Mortagne-au-Perche (61)

Alexis s'est orienté vers une classe de troisième de l'enseignement agricole après avoir rencontré des difficultés scolaires. Alternier entre deux semaines de formation en établissement et deux semaines en entreprise a été une révélation et lui a permis de surmonter ses difficultés. Au cours de sa formation pour préparer le baccalauréat professionnel agricole *Technicien-conseil-vente en produits de jardin*, Alexis a conclu un contrat de professionnalisation avec la jardinerie « Desjardins ». Satisfait de ses services, son patron lui a proposé un poste de vendeur en CDI dès l'obtention de son baccalauréat en 2009. Désormais, il est

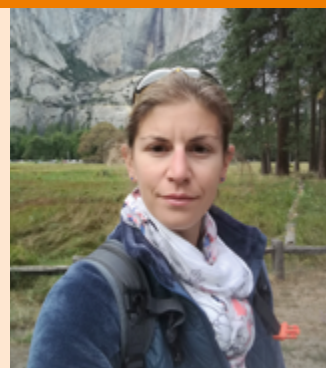
responsable d'un rayon, assure l'ouverture et la fermeture du magasin ainsi que certaines responsabilités confiées par sa direction.

Pour lui, l'alternance est une véritable alternative à l'enseignement traditionnel. Il est aujourd'hui fier de son parcours et accueille des élèves dans le cadre de stages ou de contrats de professionnalisation grâce aux contacts gardés avec son ancien établissement.

Des grands-parents agriculteurs et un oncle vétérinaire : un environnement familial qui n'a pas été neutre dans le choix de Lucie. « Très jeune, j'ai su que je voulais être vétérinaire spécialisée en médecine équine mais ma formation à l'école vétérinaire m'a fait évoluer dans mes choix. L'enseignement dispensé, avec une vision du troupeau dans son ensemble, la partie soin, bien sûr, mais aussi les volets conseil et environnement qui permettent d'améliorer préventivement la santé des animaux, m'ont amenée à faire une année d'internat en médecine bovine ».

Depuis 2009, Lucie est salariée dans des cliniques vétérinaires et elle souhaiterait

un jour devenir associée. Le cabinet où elle exerce depuis deux ans compte dix vétérinaires : six associés et quatre salariés. « Aujourd'hui, le métier de vétérinaire nécessite, en plus des compétences en médecine, de véritables connaissances en gestion et comptabilité. Il nécessite également des compétences en management et relations humaines pour garantir le bon fonctionnement et la cohésion de l'équipe. »



Lucie Trencart

Vétérinaire
ONIRIS (44)



Fabienne Atinne

Diplômée du BP
*Responsable d'entreprise
agricole*
EPLEFPA de Croix-Rivail (972)

Fille d'agriculteurs, Fabienne ne se destinait pas pour autant à une carrière dans l'agriculture mais en 2016, à 32 ans, elle s'inscrit en Brevet professionnel *Responsable d'entreprise agricole* (BP REA) afin de reprendre l'exploitation familiale. C'est au CFPPA de Croix Rivail qu'elle apprend la gestion d'une exploitation et les techniques agricoles.

« L'exploitation a d'abord été gérée par mon père qui cultivait principalement de la canne à sucre puis par ma mère qui l'a diversifiée avec une production de bananes et de manioc. À mon tour, j'ai repris la "case à farine" (unité de transformation du manioc) et j'ai créé

une exploitation maraîchère avec pour objectif de passer en 100 % bio. »

Fabienne a beaucoup appris durant ses stages et les visites d'exploitations : « j'ai fait tous mes stages dans des exploitations bio. J'ai pu y voir la réalité du terrain et notamment apprendre à garder un jardin sain avec des techniques de lutte qui n'utilisent pas de produits phytosanitaires. » Dans l'avenir, Fabienne souhaiterait développer un projet d'agro-tourisme : « j'aimerais permettre aux écoles, familles et touristes qui le souhaitent de passer une journée sur l'exploitation. »

Après un DUT, Benoît rejoint la formation d'ingénieur proposée par l'ISARA et se spécialise dans l'agroalimentaire. Au cours de sa formation, l'école l'encourage à participer au développement d'un projet innovant avec d'autres étudiants, pour lequel ils obtiendront le trophée européen de l'innovation alimentaire, *Ecotrophelia*. Pris au jeu, Benoît développe avec son ami Manu une profonde envie d'entreprendre. Ils mettent au point des produits alternatifs à la viande, sous forme de steaks végétaux, à base de légumineuses d'origine française. L'idée est de lier la tendance récente du végétarisme à un certain attachement à la culture

gastronomique française. Convaincu par ce projet, l'ISARA les accueille, dès l'obtention de leur diplôme, au sein de l'incubateur d'entreprises de l'école afin de faciliter la mise sur le marché de leurs produits.

Créée en 2014, la société visait dans un premier temps l'approvisionnement de la restauration collective. La marque *Le Boucher Vert* s'est depuis développée et leurs produits sont commercialisés au sein du réseau de magasins Biocoop, ce qui a permis l'embauche de deux personnes.



Benoît Plisson

Ingénieur en agronomie
ISARA (69)

TÉMOIGNAGES



Oriane Pateau

CAP agricole *Maréchalerie*
EPLEFPA de Saint-Hilaire-
du-Harcouët (50)

« Je me préparais à devenir professeur des écoles quand je me suis rendu compte que je n'allais pas dans la bonne direction. » Passionnée d'équitation depuis l'âge de 6 ans et propriétaire d'un cheval, c'est en observant le maréchal-ferrant qu'Oriane décide de s'orienter vers cette profession. « Je cherchais un métier utile aux chevaux. Après une semaine de stage éprouvant physiquement mais intense, j'ai décidé de préparer un CAPa *Maréchalerie* par apprentissage. J'ai eu deux patrons en trois ans ce qui m'a permis d'appréhender des savoir-faire différents et de prendre le meilleur de chacun. »

Depuis deux ans, Oriane a créé son entreprise avec son compagnon, également maréchal-ferrant. « Nous nous occupons des chevaux du spectacle du Puy du Fou, de chevaux de particuliers et de quelques ânes. J'ai également obtenu un CAP *Sellier-harnacheur* ce qui me permet de varier les tâches car le métier de maréchal-ferrant est physiquement difficile. Aujourd'hui, nous avons pour objectif d'être présents sur les concours d'équitation pour y réaliser de la maréchalerie et de la sellerie. »

Après un baccalauréat général, Camille s'est orienté vers un BTSA *Aménagements paysagers*. Il a fait ce choix par passion pour la nature mais aussi pour les débouchés professionnels offerts par ce diplôme.

Durant sa formation, il avait déjà en tête de créer son cabinet d'aménagement paysager, sa deuxième passion étant le dessin. Ce projet s'est concrétisé sous le statut d'auto-entrepreneur alors qu'il avait déjà constitué son portefeuille de clients durant sa formation.

Camille est très satisfait de sa formation en raison de la qualité des enseignements dispensés et parce qu'elle lui a

permis de disposer de tous les outils pour réussir son insertion professionnelle. Il a conservé des contacts avec la majorité de ses anciens camarades et les sollicite d'ailleurs pour des projets qui nécessitent de travailler à plusieurs.

Dans un avenir proche, Camille souhaite transformer son auto-entreprise en une « vraie » société.



Camille Ravinet

Diplômé du BTSA
Aménagements paysagers
EPLEFPA
de Saint-Germain-en-Laye (78)



Gérald Cathala

Titulaire du CS
*Conduite de la production
oléicole, transformation
et commercialisation*
EPLEFPA Les Alpilles (13)

Comptable pendant une dizaine d'années, Gérald a néanmoins continué à entretenir l'oliveraie familiale de 9 hectares. En 2007, il décide de préparer le certificat de spécialisation *Conduite de la production oléicole, transformation et commercialisation* en vue de s'installer. Il va alors mener pendant quelques années deux activités en parallèle : la gestion de son exploitation oléicole qui s'étend aujourd'hui sur 20 hectares et le contrôle des exploitations oléicoles sous Appellation d'origine protégée (AOP) pour un organisme d'inspection. « Cette double activité m'a permis de rencontrer d'autres exploitants

et d'approfondir mes connaissances en échangeant sur les pratiques. »

Depuis 2014, il travaille à plein-temps sur son exploitation. Médaillé à plusieurs reprises, il est également trésorier du syndicat de l'Olivier de la Vallée des Baux de Provence. Depuis quelques mois, il réalise également des vacations au CFPPA de St Rémy de Provence pour former des stagiaires.

En 2016, il a fait le choix d'arrêter la commercialisation de son huile d'olive pour se consacrer pleinement à la production d'olives. Un choix qui lui a permis d'augmenter considérablement sa production en 2017.

Après un BEPA *Horticulture-Espaces verts*, Barbara commence à travailler dans une jardinerie avant d'intégrer les services de la ville de Paris. Elle prend peu à peu des responsabilités dans la gestion écologique des espaces verts et obtient un BTS *Aménagements paysagers* par correspondance.

Pour dynamiser sa carrière et faire reconnaître ses compétences, elle choisit de devenir ingénieur grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour analyser son parcours professionnel et ses compétences, elle opte pour l'accompagnement prévu par le dispositif. Deux ans après sa demande de VAE, elle obtient son

diplôme d'ingénieur. Pour elle, « c'est une belle aventure qui permet de prendre du recul et de se rendre compte de la cohérence de son parcours ».

En outre, le diplôme d'ingénieur lui a permis d'obtenir le statut de maître d'apprentissage pour des apprentis ingénieurs, ce qui lui tenait à cœur.



Barbara Lefort

Ingénieur en agronomie
AgroParisTech (75)



Yoan, élève en Baccalauréat professionnel *Productions aquacoles* à l'EPLEFPA de la Lozère (48)

QUATRIÈME PARTIE

**ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL**



LES ÉTABLISSEMENTS AGRICLES, UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES



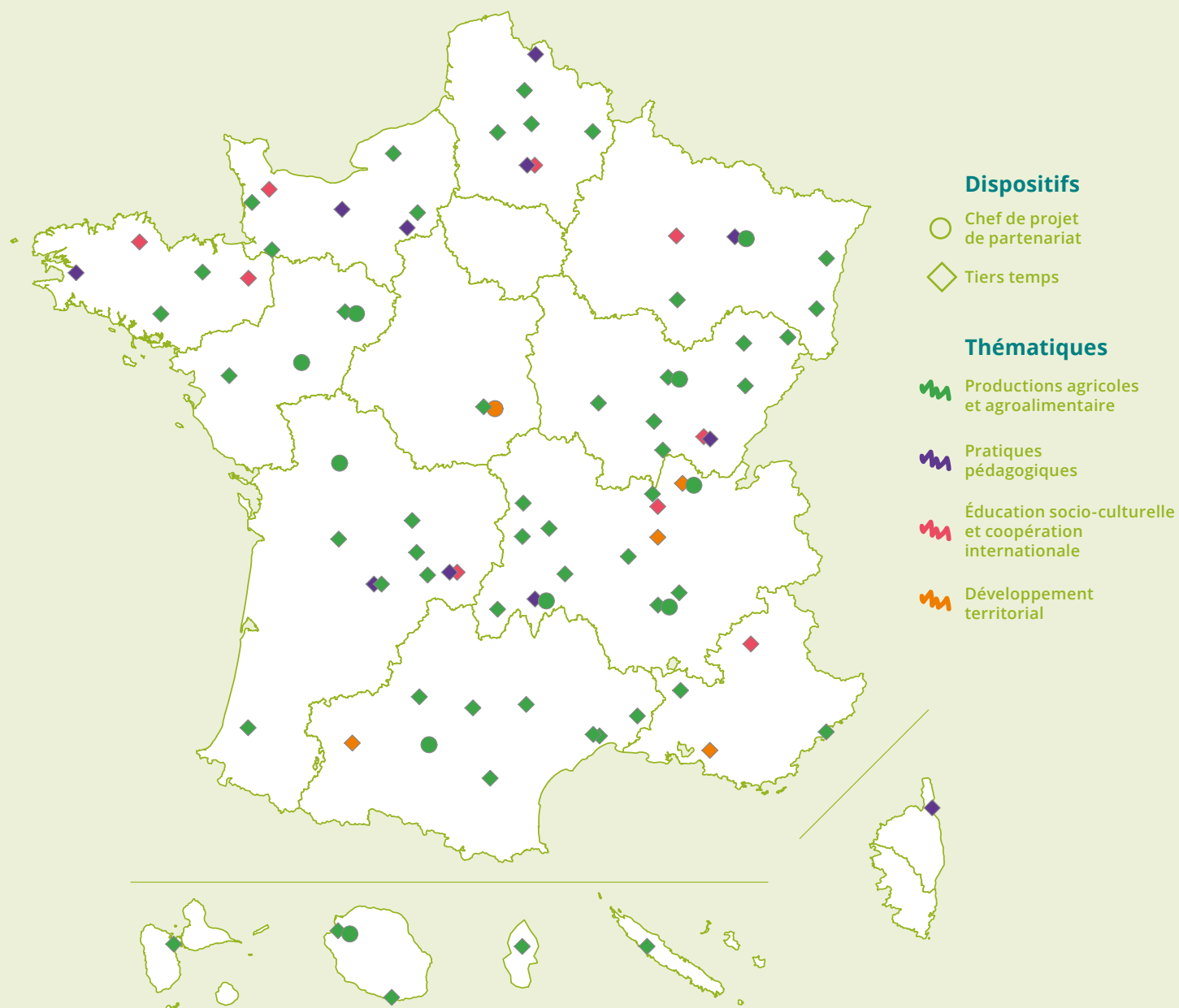
L'une des missions des établissements de l'enseignement agricole est de participer pleinement à l'animation et au développement des territoires dans leurs composantes sociale, économique, culturelle, sportive et environnementale. Il s'agit pour les établissements d'agir avec et pour leur territoire en lien avec les acteurs du monde agricole, les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les associations.

Pour accompagner les établissements dans cette mission, les dispositifs *Chef de projet de partenariat* et *Tiers temps* ont été mis en place. Depuis 2003, le dispositif *Chef de projet de partenariat* a pour objectif de créer des collaborations durables entre les établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles et les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les organisations professionnelles et les structures à vocation territoriale. À cette fin, des ingénieurs sont mis à disposition des établissements afin de mener à bien ces projets. Par ailleurs, le dispositif

Tiers temps, créé en 2007, permet à des enseignants de consacrer un tiers de leur temps de travail à la mise en œuvre de projets contribuant à l'animation et au développement des territoires.

Les projets retenus dans ce cadre permettent de contribuer significativement à la mission d'animation et de développement des territoires et font partie des orientations prioritaires du ministère. **En 2017, ce sont 87 projets relevant de ces deux dispositifs qui étaient en cours** sur les thématiques suivantes : l'évolution des productions agricoles et agroalimentaires, les pratiques pédagogiques, l'éducation socio-culturelle, le développement territorial et la coopération internationale.

LOCALISATION DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS CHEF DE PROJET DE PARTENARIAT ET TIERS TEMPS



LES EXPLOITATIONS ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES, DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES GRANDEUR NATURE



Au sein des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, les exploitations agricoles et ateliers technologiques tiennent une place toute particulière. Unités de production à vocation pédagogique, ils assurent trois fonctions, indissociables et complémentaires :

- une fonction de formation des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires ;
- une fonction de production et de commercialisation ;
- une fonction de démonstration, d'expérimentation agricole et plus largement de développement des territoires.

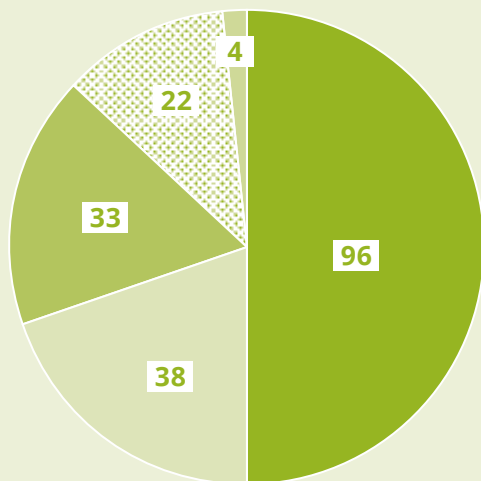
Les exploitations agricoles et ateliers technologiques sont des lieux privilégiés pour l'acquisition de compétences professionnelles, l'apprentissage du travail en équipe et le développement personnel. Mini-stages, travaux pratiques, suivi d'expérimentations et mise en œuvre de projets sont autant d'activités qui permettent la construction

des savoirs et savoir-faire. 4,5 millions d'heures de formation sont délivrées chaque année en lien avec les exploitations agricoles et ateliers technologiques.

La « ferme enseignement agricole » regroupe **192 exploitations agricoles, 23 ateliers technologiques agroalimentaires et 9 centres équestres qui s'étendent sur 18 900 hectares.** La moitié des exploitations agricoles est orientée vers la polyculture-élevage, 20 % sont spécialisées dans l'horticulture et 17 % dans les grandes cultures.

Avec la mise en œuvre du plan d'action *Enseigner à produire autrement*, les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole participent à **la transition vers des systèmes de production alliant performances économique, sociale et environnementale.** Les projets innovants d'expérimentation et de démonstration portés par ces exploitations et ateliers technologiques peuvent bénéficier d'un financement au moyen du Compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (CASDAR).

1 - ORIENTATION PRINCIPALE DES EXPLOITATIONS ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES



192
Exploitations agricoles



Polyculture
élevage



Horticulture,
arboriculture



Grandes
cultures



Viticulture



Aquaculture



23

Ateliers technologiques
agroalimentaires



9

Centres équestres

2 - RÉPARTITION DES ATELIERS D'ÉLEVAGE PRÉSENTS AU SEIN DES EXPLOITATIONS*

Bovins lait



59

Bovins viande



44

Ovins



43

Volailles



24

Porcins



22

Autres (équidés,
caprins, lapins)



22

* Une exploitation peut compter plusieurs ateliers.

3 - PLACE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



exploitations ayant au
moins un atelier conduit
en agriculture biologique

116



exploitations
intégralement conduites
en agriculture biologique

23



hectares cultivés
en agriculture
biologique

3 500

DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES JEUNES



L'insertion sociale des jeunes et des adultes en formation fait partie intégrante des missions de l'enseignement agricole. Il s'agit ainsi de promouvoir la prise de responsabilités ainsi que des valeurs telles que la rencontre de l'autre et le dépassement de soi.

Dans l'enseignement agricole, l'éducation physique et sportive va au-delà du seul enseignement obligatoire. L'ensemble de la communauté éducative s'emploie à faire vivre les associations sportives, les enseignements facultatifs et les sections sportives. Les activités proposées sont nombreuses et peuvent tenir compte des spécificités régionales ; pelote basque, yole ronde, ski de fond, et foot gaélique sont autant d'exemples illustrant l'adaptation des établissements à leur territoire.

À la rentrée 2017, 139 sections sportives de l'enseignement agricole étaient proposées, 116 dans les établissements publics et 23 dans les établissements privés. En permettant la préparation de diplômes professionnels dans le domaine du sport au sein de sections sportives bi-qualifiantes, le ministère de

l'Agriculture participe à l'animation et au développement des territoires. C'est notamment le cas dans les régions où la pluriactivité combinant activités agricoles, entretien de l'espace rural et encadrement d'activités sportives est courante.

L'éducation sociale, artistique et culturelle est quant à elle mise en œuvre au travers d'un enseignement obligatoire spécifique, l'éducation socioculturelle, mais également d'activités périscolaires d'animation. Les objectifs sont nombreux : permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances, de rencontrer des artistes et des œuvres et de développer des pratiques artistiques, en partenariat avec des professionnels de la culture.

Ces objectifs sont également poursuivis dans le cadre du temps périscolaire, via les Associations des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA). Dirigées par les jeunes eux-mêmes, les ALESA favorisent ainsi leur engagement citoyen. Elles sont un pivot de l'éducation socioculturelle au sein des établissements, en mettant en œuvre des pratiques socioculturelles et de loisirs.

1 - RÉPARTITION DES SECTIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE SUIVANT LE SPORT PRATIQUÉ



2 - LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY DES LYCÉES AGRICOLES 2017



établissements engagés

85



équipes inscrites

249



équipes féminines

103

3 - L'ÉDUCATION SOCIO-CULTURELLE ET L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU COURS DE LA FORMATION AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL AGRICOLE

1,5

heure hebdomadaire d'éducation socio-culturelle

2

heures hebdomadaires d'éducation physique et sportive

DE FUTURS PROFESSIONNELS OUVERTS À L'INTERNATIONAL



L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe, au monde et conscients des enjeux internationaux.

Les élèves et étudiants sont ainsi encouragés à partir à l'étranger au moins une fois au cours de leur scolarité afin d'apporter une dimension internationale à leur formation. Être confronté à une autre culture constitue un enrichissement du point de vue humain, culturel et linguistique. En outre, ces mobilités permettent l'acquisition ou le renforcement de compétences professionnelles pour une meilleure employabilité.

Les échanges se font en priorité avec des pays européens. En 2016, 95 % des élèves et 64 % des étudiants qui sont partis à l'étranger ont choisi l'Europe comme destination. Le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Espagne arrivent en tête des destinations. Ces mobilités témoignent du rôle de l'enseignement agricole en tant qu'acteur majeur de la construction de l'espace européen de l'enseignement et de la recherche.

Des personnes-ressources aux niveaux national, régional et au sein des établissements de

l'enseignement agricole accompagnent les élèves et étudiants dans leurs projets de mobilité, ce qui conforte la dimension internationale de l'enseignement agricole. **Les élèves et étudiants réalisant des stages ou des séjours académiques en Europe peuvent bénéficier d'un financement du programme Erasmus+.** Les différents dispositifs proposés par l'enseignement agricole tels que les ateliers d'écriture de projets permettent aux élèves et étudiants de l'enseignement agricole de bénéficier de 8 % du budget français du programme Erasmus +, soit 9,4 millions d'euros en 2016, alors qu'ils ne représentent que 3 % des élèves et étudiants.

Au-delà de l'Europe, les étudiants de l'enseignement agricole sont nombreux à réaliser leur mobilité en Amérique ou en Océanie. Ces mobilités sont facilitées par des programmes qui structurent les échanges mutuels d'étudiants comme BRAFAGRI (Brésil-France-Agriculture) ou ARFAGRI (Argentine-France-Agriculture). Ces programmes mettent actuellement en relation 17 établissements d'enseignement supérieur agricole français avec une quarantaine d'universités au Brésil et en Argentine.

MOBILITÉS INTERNATIONALES RÉALISÉES PAR LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2016



TÉMOIGNAGES



Sébastien Windsor

Président de conseil
d'administration
EPLEFPA de Seine-Maritime (76)

Agriculteur, Sébastien Windsor est profondément attaché à la transmission des savoirs. C'est pour cette raison qu'il est devenu président du conseil d'administration de l'EPLEFPA d'Yvetot et président d'UniLaSalle. Pour lui, la formation et la recherche sont des leviers indispensables pour que l'agriculture réussisse sa mutation vers de nouveaux modèles de production.

Sébastien Windsor est aussi convaincu que les établissements de l'enseignement agricole jouent un rôle majeur dans le maintien d'activités rurales. Pour lui, l'EPLEFPA d'Yvetot y prend part en participant à la conservation de races animales

locales et en étant un lieu de démonstration de systèmes de production innovants. En outre, le maintien du BTSA *Sciences et technologies des aliments* dans cet établissement permet de répondre aux besoins locaux en main-d'œuvre qualifiée dans le secteur agroalimentaire.

S'être engagé dans le fonctionnement de l'enseignement agricole permet à Sébastien Windsor de prendre du recul sur l'avenir de sa profession, ce qui lui est utile dans son mandat de président de la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime.

Thierry Berrard est devenu directeur d'un atelier technologique pour travailler en équipe avec l'ensemble de la communauté éducative mais également pour avoir un lien étroit avec le monde professionnel et les partenaires institutionnels.

L'atelier technologique est un lieu d'application des enseignements grandeur nature. Il accueille toute l'année des apprenants y compris durant les vacances scolaires. Encadrés par leurs formateurs, les lycéens, étudiants, apprentis et stagiaires participent à la production de produits laitiers et de bière.

« La finalité de l'atelier n'est pas de produire des yaourts ou du comté mais bien

d'apprendre aux élèves à réaliser ces produits dans des conditions de travail, de qualité, d'hygiène et de sécurité comparables à celles des entreprises.

Afin d'être au plus près des réalités professionnelles, le choix a été fait de conserver des opérations manuelles dans le processus de fabrication et d'automatiser d'autres opérations telles que le traitement du lait et le nettoyage. »



Thierry Berrard

Directeur d'atelier
technologique
EPLEFPA de Poligny (39)



Antoine Bernard

Animateur national
Ministère de l'agriculture,
Direction générale
de l'enseignement
et de la recherche

Enseignant en Éducation physique et sportive (EPS), Antoine Bernard anime depuis la rentrée scolaire 2017 le réseau national du développement des pratiques sportives dans l'enseignement agricole. « Dans l'enseignement agricole, les pratiques sportives, articulées autour du projet d'établissement, sont présentes dans de nombreux dispositifs : l'EPS, les associations sportives, les enseignements facultatifs, les stages *Santé et développement durable*, les projets pluridisciplinaires et les sections sportives qui favorisent le processus de biculturalisation. » L'une des missions de l'animateur national est de « faciliter la mise en relation

de l'ensemble des acteurs : communauté éducative, institutions, fédérations sportives, Comité national olympique,... » Pour Antoine Bernard, les nombreux événements sportifs qui vont se dérouler en France dans les prochaines années vont « nécessiter un travail de fond et contribuer au dynamisme de l'ensemble du réseau ».

Laury a une grande passion dans la vie : le sport. C'est donc tout naturellement qu'elle a cherché à lier sa pratique sportive à ses études. Depuis 3 ans, elle étudie dans un lycée qui lui permet de préparer un baccalauréat professionnel agricole *Laboratoire contrôle qualité* tout en suivant l'option rugby, sport qu'elle pratique depuis plusieurs années. « Avec les entraînements et les matchs au lycée et en club, j'ai une dizaine d'heures de rugby par semaine et je fais également du hand et du futsal avec l'association sportive. Cette pratique sportive est très importante pour mon équilibre car elle

me permet de sortir des cours et de me libérer. »

Dès son arrivée au lycée, Laury a été capitaine de son équipe ce qui lui a permis de nouer très rapidement des liens et de « se faire des amis, pas simplement des connaissances : le sport, ça soude et ça aide dans la vie quotidienne ».

Après son baccalauréat, Laury compte bien continuer à mener de front études et sport. « Je souhaite préparer un BTSA *Analyses biologiques et biotechnologiques* et j'espère pouvoir intégrer un grand club de rugby. »



Laury Echevet

Élève en baccalauréat
Laboratoire contrôle qualité
Lycée Les Mandailles (26)

TÉMOIGNAGES



Madeleine Nkisi

Élève en Baccalauréat
*Services aux personnes
et aux territoires*

EPLEFPA Terres de l'Yonne (89)

Arrivée en France en 2013, Madeleine intègre une classe de troisième après cinq ans de déscolarisation. Avec l'aide des enseignants, de ses amies et de sa famille d'accueil, elle obtient le brevet des collèves. Aujourd'hui, elle termine de préparer un baccalauréat professionnel agricole *Services aux personnes et aux territoires*.

« Une personne de ma famille d'accueil m'a donné envie de me diriger vers le bac professionnel *Services aux personnes et aux territoires*. C'est aussi elle qui m'a conseillée de m'inscrire au golf. Je n'étais pas très sûre de ce choix mais la motivation des profs, leur expérience et leur envie

de m'aider à progresser m'ont poussée à continuer ». Depuis trois ans, Madeleine pratique ce sport qui nécessite réflexion et concentration. « C'est devenu ma passion. J'ai fait de nouvelles connaissances, appris à vivre avec des gens très différents et aussi visité des lieux lors des déplacements pour les compétitions. »

Côté études, Madeleine va présenter le concours d'entrée dans les écoles d'infirmiers et d'aides-soignants. « En quittant le lycée, le golf, ce ne sera plus possible mais j'espère pouvoir rejouer quand je gagnerai ma vie. En attendant, je pense continuer la danse. »

« Rurart est le seul établissement en France de diffusion d'arts visuels géré par le ministère de l'agriculture » explique James Chaigneaud, directeur du centre et chargé de l'action culturelle pour la DRAAF Nouvelle Aquitaine.

« Ce centre, ouvert à tous, a trois missions : animation du réseau de l'enseignement socioculturel, diffusion d'arts visuels sur le territoire régional et animation d'un espace "culture numérique". Les échanges entre les élèves et les artistes sont nombreux et très diversifiés, de l'atelier de création à la scénographie d'une exposition. Nous avons également créé un Rurartour : les coûts de déplacement

empêchent des établissements d'avoir accès à nos ateliers alors nous allons jusqu'à eux. Nous touchons ainsi plus de 5 000 personnes par an.

Par ailleurs, depuis trois ans, nous travaillons avec l'Éducation nationale sur un parcours d'éducation artistique et culturel afin d'harmoniser les projets artistiques destinés aux élèves de la maternelle au BTS ».



James Chaigneaud

Directeur de Rurart
EPLEFPA Agri-Campus
Poitiers Venours (86)



Flore Vautier

Diplômée du BTSA *Sciences et technologies des aliments*
EPLEFPA Saint Lô Thère (50)

C'est après l'obtention de son bac scientifique que Flore découvre le BTSA *Sciences et technologies des aliments* proposé par le lycée agricole de Saint Lô-Thère avec une année complète d'études en Angleterre. « On m'avait recommandé ce BTSA pour préparer l'entrée en école d'ingénieur spécialisé en agroalimentaire et je souhaitais améliorer mon niveau d'anglais. Cette année à l'étranger a été une opportunité : j'ai amélioré ma pratique linguistique, découvert des manières de travailler très différentes mais aussi un pays et une culture. J'ai également pu faire mon stage en Angleterre, dans une entreprise de congélation de fruits de mer. Je suis

passée par tous les postes, c'était éprouvant mais très formateur !

Aujourd'hui, j'ai obtenu mon BTSA et un diplôme anglais (*Level 3 in Food Technology*). Ce double diplôme est reconnu et très apprécié dans le monde professionnel. Cette expérience m'a beaucoup apporté et aujourd'hui, je souhaiterais repartir en Nouvelle-Zélande. »

Après son BTSA, Flore a intégré la formation d'ingénieur en agroalimentaire proposée par AGROCAMPUS OUEST, par la voie de l'apprentissage.

Enseignante d'anglais, Tassadit Bekka organise depuis 2010 des voyages d'études à l'étranger pour les élèves en baccalauréat technologique, les étudiants en BTSA et depuis peu, les élèves de seconde en section européenne.

Ces projets permettent aux élèves d'approfondir leur maîtrise des langues étrangères, de découvrir une autre approche de l'agriculture et de se sensibiliser davantage aux questions environnementales. En 2016, un échange a eu lieu avec un centre de formation agricole de la région de Santa Fé, en Argentine. Fruit d'une collaboration étroite entre les deux établissements, cet échange a permis l'accueil

d'élèves argentins en France et d'élèves français en Argentine et les retours d'expérience sont très positifs. Désormais, Tassadit Bekka conçoit ses projets avec dix collègues ce qui permet une véritable émulation au sein de l'établissement et un enrichissement tant pour les élèves que pour les enseignants.



Tassadit Bekka

Enseignante
EPLEFPA
de Brie-Comte-Robert (77)



Élèves présentant des produits de l'exploitation viticole de Libourne-Montagne de l'EPLFPA Bordeaux-Gironde (33)

CINQUIÈME PARTIE

UN LIEN ÉTROIT AVEC LA RECHERCHE ET L'INNOVATION



LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES, ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT



L'enseignement agricole intervient dans les activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires. À ce titre, les établissements de l'enseignement agricole sont des membres actifs de 22 Réseaux mixtes technologiques (RMT) qui rassemblent des acteurs de la recherche, du développement agricole et de la formation en vue de **réaliser des travaux collaboratifs sur des thématiques prioritaires pour le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires.**

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole mettent régulièrement en œuvre des expérimentations pour **participer à la production de résultats opérationnels qui seront par la suite partagés avec les apprenants et les professionnels du secteur.** Une centaine d'exploitations de l'enseignement agricole est ainsi membre du réseau DEPHY, réseau de démonstration, d'expérimentation et de production de références sur les systèmes économes en produits phytosanitaires.

Mobilisant les acteurs de la recherche et du développement agricole, ce réseau a pour but d'éprouver et de déployer des pratiques et des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires et économiquement performants.

L'enseignement agricole est également partenaire des projets *Innovations et partenariat* qui bénéficient d'un financement au moyen du Compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (CASDAR). Les projets lauréats sont ceux qui privilégient le caractère innovant et la capacité à nouer des partenariats structurants. 110 projets sont en cours de réalisation.

TÉMOIGNAGES



Sophie Rousval

Directrice d'exploitation
EPLEFPA

Toulouse -Auzeville (31)

L'exploitation de l'établissement de Toulouse-Auzeville se compose d'un atelier de grandes cultures, d'un atelier avicole et d'un rucher. Les nombreuses activités d'expérimentation et de développement conduites sur cette exploitation et plus largement sur l'établissement ont conduit à la création, en 2012, d'une plate-forme agro-écologique. Associée à l'exploitation, c'est un outil collaboratif pour la mise en œuvre d'une agriculture durable adaptée au territoire.

Pour Sophie Rousval, les projets de recherche et développement conduits sur l'exploitation ont favorisé les interactions entre les différents acteurs de

l'établissement. Aussi, elle souhaite que toutes les filières de formation participent, directement ou indirectement, à de tels projets. Les étudiants en BTSA *Agronomie - Productions végétales* participent ainsi à la mise en œuvre et au suivi d'expérimentations à la fois sur l'établissement et chez des agriculteurs.

Les étudiants en BTSA *Aménagements paysagers* réalisent, quant à eux, un diagnostic des infrastructures agro-écologiques de l'exploitation dans le cadre du projet « Pollinis'acteur ».

Après son diplôme d'ingénieur en agronomie, Anne-Lise Jacquot s'engage dans une thèse. Son doctorat obtenu, elle devient enseignante-chercheuse dans le domaine des productions animales. Ses recherches portent sur l'impact des conditions de travail sur les performances des élevages et une partie de ses travaux est conduite dans le cadre du Réseau mixte technologique *Travail en élevage*. Dans le cadre de ce réseau, le projet « Air Eleveur », financé par le CASDAR, vise à caractériser les impacts de l'exposition aux gaz et aux poussières sur la santé des éleveurs ainsi que la manière dont ils perçoivent ces risques.

Pour elle, c'est une véritable chance de travailler en étroite relation avec les professionnels de l'élevage, les instituts techniques, les instituts de recherche et les enseignants des lycées agricoles.

Ses fonctions d'enseignante ont permis à Anne-Lise Jacquot de se rendre compte que le volet enseignement est le moteur de toutes ses activités. Le contact avec ses étudiants, futurs professionnels du secteur agricole, lui permet de mieux prendre en compte, dans ses recherches, les évolutions de l'agriculture de demain.



Anne-Lise Jacquot

Enseignante-chercheuse
Agrocampus Ouest (35)

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, PARTENAIRES D'INSTITUTS DE RECHERCHE



En partenariat avec les organismes nationaux de recherche, les instituts techniques et les universités, **les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage mènent des travaux de recherche dans le but de relever les grands défis actuels** tels que la gestion durable des ressources, l'adaptation aux changements climatiques, la recherche de la double performance économique et environnementale, la lutte contre de nouvelles maladies infectieuses et la maîtrise de la sécurité et de la qualité des aliments. En outre, ces travaux permettent de faire évoluer les enseignements au plus près de la réalité professionnelle.

La recherche conduite au sein de ces établissements s'appuie sur :

→ **97 unités mixtes de recherche**, placées sous la responsabilité conjointe d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole et d'un ou plusieurs partenaires tels que l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement

et l'agriculture (IRSTEA), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), des universités ;

→ **28 unités propres de recherche**, relevant exclusivement d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole ;

→ 1 050 enseignants-chercheurs, ingénieurs et vétérinaires travaillant dans ces unités de recherche ;

→ 611 doctorants dont 400 inscrits à l'École doctorale ABIES (*Agriculture, Alimentation, Biologie, Environnement, Santé*).

En vue de renforcer les stratégies de formation et de recherche communes, Agreenium, Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France fédère, depuis 2015, les 12 établissements publics de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage et des organismes de recherche ; s'y sont aussi jointes d'autres écoles publiques d'agronomie.

TÉMOIGNAGES



Cyril Kao

Sous-directeur
Ministère de l'agriculture,
Direction générale
de l'enseignement
et de la recherche

Après avoir occupé plusieurs postes à responsabilité dans la coopération scientifique internationale, la recherche puis l'enseignement supérieur, Cyril Kao a rejoint le ministère de l'agriculture en tant que sous-directeur de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales.

Cette sous-direction est notamment chargée de l'orientation des politiques de recherche et d'innovation dans le champ des politiques publiques du ministère de l'agriculture. À ce titre, elle permet au ministère d'assurer la co-tutelle de l'INRA et de l'IRSTEA et contribue à la programmation stratégique de ces organismes. La

sous-direction assure aussi la coordination des actions conduites par les instituts techniques agricoles et agro-industriels. Convaincu des bénéfices d'une étroite collaboration entre les instituts de recherche, les instituts techniques, les établissements d'enseignement et plus largement l'ensemble des professionnels du monde agricole, Cyril Kao a trouvé dans ses nouvelles responsabilités un cadre privilégié pour favoriser cette dynamique au service des politiques du ministère.

Au cours de sa formation à Montpellier SupAgro pour devenir ingénieur, Aurélia a réalisé plusieurs stages, dont l'un à Milan dans le domaine de la recherche moléculaire. Elle choisit alors de se spécialiser dans l'agroalimentaire.

Au contact des enseignants-chercheurs, elle éprouve de plus en plus d'intérêt pour le monde de la recherche. Après son diplôme d'ingénieur, elle décide de s'engager dans un doctorat. Sa thèse porte sur l'étude de molécules ayant des propriétés anti-oxydantes dans le but d'assurer une meilleure conservation des aliments et de prévenir des risques alimentaires.

Les travaux conduits par Aurélia s'inscrivent pleinement dans les projets portés par l'équipe de recherche à laquelle elle appartient. Malgré une charge de travail importante, c'est un véritable plaisir pour elle de travailler en équipe sur des projets de recherche et d'approfondir, jour après jour, ses connaissances et ses compétences en matière de recherche scientifique.



Aurélia Pernin

Doctorante
École doctorale ABIES (75)

